

Affaire Buzyn : le proc Molins flingue la Cour de justice

Les angoisses de Matignon face à la flambée des factures d'énergie

P. 2

P. 3



Flambée des prix de l'essence

Après les antivax, bientôt le retour...

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi



... des antitaxes ?

105^e ANNÉE - N° 5262 - mercredi 15 septembre 2022 - 1,50 € D.O.M. 1,90 € - Suisse 2,60 FS - Belgique / Luxembourg / Grèce 1,70 € - Espagne / Port. Cont. 1,70 € - Italie 1,80 € - Tunisie 5 DT - Maroc 20 MAD - Afrique CFA 1200 CFA - Allemagne 2,70 € - Canada 3,95 Dc - GB 1,60 £

Police Le candidat Macron en fait des tonnes sur la sécurité

2022, v'là les flics !

VERS PLUS DE CONTRÔLE DE LA POLICE



COMME LE FAISAIT ALEXANDRE BENALLA MAIS EN PLUS LÉGAL

Autoroutexit

TIENS, voilà la nationalisation des autoroutes ! Les quelque 9 000 km de quatre-voies à péage tricolores sont de telles machines à fric que, régulièrement, des politiques sautent dessus. A peine déclaré candidat à la remontada présidentielle, Arnaud Montebourg s'y est mis. Vite, faut nationaliser, et tout ce bon pognon (3 milliards par an, dit-il) se mettra à ruisseler dans les caisses de l'Etat au lieu d'enrichir d'affreux actionnaires de fonds d'investissement étrangers ! Et, avec ça, on financera des transports verts !
Et la Franco-Française Marine Le Pen de lui emboîter le

pas, mercredi 8. « Cela fera baisser de 10 à 15 % le prix des péages », argue-t-elle. Et tout le monde de faire ses calculs. Evidemment, il faudra indemniser les 18 sociétés concessionnaires, au premier rang desquelles Vinci, Eiffage et Abertis, dont les contrats courent parfois jusqu'en 2086. Au bas mot 44 milliards d'euros, ce qui ne se trouve pas comme ça. Mais, dit Montebourg, « il n'est pas question de ne pas prendre en compte les profits réalisés ». Oui, mais encore ?
Bon, ça ne devrait pas être plus compliqué que le Brexit, après tout... **H. M.**

Barnier : fadasse ou fada ?

QUEL COUP D'ÉCLAT, pour quelqu'un qu'on disait pâlot ! Michel Barnier, l'homme qui a négocié le Brexit pendant quatre ans avec Theresa May et Boris Johnson, vient d'opérer un spectaculaire virage sur l'aile. Devant les parlementaires LR réunis à Nîmes les 9 et 10 septembre, il s'en est pris à la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) et à la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), deux institutions qu'il juge liberticides. « Il faut retrouver notre souveraineté juridique ! » a-t-il tonné à propos de l'immigration, reprenant le refrain de ces brexiters qu'il avait lui-même combattus.
Cette volte-face a provoqué la consternation à Bruxelles (« Le Monde », 12/9) : « Il va plus loin que les Polonais, qui contestent la primauté du droit européen ponctuellement », « Un naufrage ! », ont commenté des ambassadeurs auprès de l'UE. L'explication est pourtant simple : Barnier est candidat à la primaire des Républicains, où le puissant vent souverainiste fait tourner plus d'une girouette. Dans cette mêlée, la probabilité que l'ex-négociateur européen gravisse

les marches de l'Élysée semble faible. Pas grave ! S'il échoue à Paris, Barnier pourra toujours tenter sa chance à Londres, où Boris Johnson, pas rancunier, lui trouvera un petit job. **F. P.**

LA JUSTICE PRISE DE COUR

« **M**ISE EN DANGER de la vie d'autrui », c'est grave ! Pour ceux, bien sûr, qui estiment avoir subi pareil péril au début de la crise du Covid-19, par la faute du gouvernement en général et de l'ex-ministre de la Santé Agnès Buzyn en particulier.

Ces victimes présumées ont déposé près de 14 000 plaintes groupées pour ces faits. Dont beaucoup par le biais d'un avocat habitué des plateaux de télé et des manifs antivax, qui s'y connaît en matière de mise en danger de la vie d'autrui. La Cour de justice de la République (CJR), celle qui juge les ministres pour des fautes commises dans l'exercice de leurs fonctions, a estimé recevables 16 de ces plaintes. Et, après quelques perquisitions à grand spectacle et aux aurores, chez l'ex-ministre, chez son successeur et chez le Premier ministre d'alors, elle a donc mis Agnès Buzyn en examen. Et lui a ainsi imputé ladite mise en danger. C'est grave également, pas seulement pour elle, et pour plus d'une raison.

Il ne fait guère de doute, et même aucun, qu'à l'époque la ministre, ainsi que le gouvernement auquel elle appartenait, a, comme la plupart de ses homologues dans le monde entier, mal mesuré l'ampleur qu'allait prendre cette pandémie avec laquelle nous n'en avons pas encore fini. Au fil des recommandations de l'Organisation mondiale de la santé et des multiples experts, Agnès Buzyn a effectivement dit tout et son contraire, et en a parfois rajouté. Il ne s'agit évidemment pas ici de nier les errements politiques ou leur gravité mais de se demander si c'est bien à des juges d'en juger.

François Molins, qui assure le ministère public pour la Cour en question et est par ailleurs procureur général auprès de la Cour de cassation, n'a pas manqué (*lire p. 2*), dans une lettre à ces juges, et au vu du dossier, de leur poser la question. Et a clairement laissé entendre qu'à son avis la réponse était non. On ne sait si les intéressés suivront cet avis, mais ils seraient bien inspirés de le faire.

Les ministres, lorsqu'ils enfreignent la loi avant, pendant ou après leur mandat doivent, bien sûr, être poursuivis en justice. Sauf que, dans le cas d'Agnès Buzyn, comme dans celui d'Olivier Véran et d'Edouard Philippe, qui risquent de suivre, nous sommes dans une tout autre configuration. Il n'est pas question d'une « affaire » ou d'une quelconque malversation mais de répondre de la gestion politique d'une pandémie qui n'a pas seulement frappé le pays, mais aussi toute la planète. Et, au-delà de cette « mise en danger de la vie d'autrui », incrimina-

tion fourre-tout et n'importe quoi, et du décalage qui consiste à reprocher à Agnès Buzyn de n'avoir pas su hier ce que l'on sait seulement aujourd'hui, c'est la séparation des pouvoirs qui est sérieusement piétinée quand les juges de la Cour de justice de la République veulent jouer à la République des juges.

La CJR, créée par le pouvoir politique et comptant dans ses rangs des députés et des sénateurs, a certes le droit de juger des ministres. Mais, en se permettant de juger la politique qu'ils ont menée, le pouvoir judiciaire n'empiète pas seulement sur le pouvoir exécutif. Il s'arroge aussi les prérogatives du pouvoir législatif, c'est-à-dire celui des parlementaires qui sont élus pour y veiller. Et, dans la foulée, le pouvoir des électeurs, à qui il appartient, par leur vote, non seulement de juger cette politique mais aussi de la sanctionner. Ne pas respecter cet équilibre est aussi une vraie « mise en danger d'autrui ».

Erik Emtaz

MARINE LE PEN OBLIGÉE DE DURCIR SA LIGNE



ELLE EST PARFAITE EN CHAUFFEUSE DE SAULE.

Le Pen en liberté zemmourisée

EN CINQ ANS, Marine Le Pen a tout jeté. La sortie de l'euro, qui inquiétait les personnes âgées, le Frexit, qui angoissait les personnes sensées, l'antisémitisme et les saillies homophobes de papa, qui indignaient les personnes civilisées. A l'issue de ce passage au encombrant, que lui reste-t-il ? La « liberté ».

Marine Le Pen écrit son nom dans son nouveau programme présidentiel. En v'là, une idée originale.

En fait, elle a entendu, cet été, les antivax dans la rue. Ils défilaient aux cris de « liberté ! ». « Si des centaines de milliers de personnes scandent le mot « liberté », c'est qu'il existe un malaise qu'il faut entendre », dit-elle. Elle a donc attrapé le virus. Merci, les antivax, de lui avoir soufflé ce beau concept.

Attention, Marine Le Pen défend les « libertés, libertés chéries », clin d'œil à « La Marseillaise », mais surtout les « libertés françaises », précise-t-elle, clin d'œil à une revue maurassienne de l'après-guerre. On ne se refait pas. La benjamine des filles Le Pen a tout jeté pour se dédramatiser, mais elle garde les références familiales.

Sa liberté, d'ailleurs, a des allures de camp de rétention pour migrants.

N'est-elle pas d'abord celle de jeter les étrangers dehors, la « liberté de décider qui entre et qui reste chez nous » ? Elle vise aussi à réduire la liberté syndicale en permettant « des candidatures libres aux élections professionnelles ». Sa liberté d'information ressemble à une vaste mainmise des groupes privés amis via la « privatisation de l'audiovisuel public ». Bolloré ne sera pas embêté pour tout racheter.

Sa liberté de circulation favorise le lobby automobile contre les « restrictions imposées par les Verts ». Sans oublier la liberté d'être en sécurité, qui passe par l'« éradication des bandes, des mafias, des islamistes ». A la sulfateuse ? Marine Le Pen s'accorde aussi au passage la liberté d'échapper à la Cour européenne des droits de l'homme, c'est si peu libéral, les droits de l'homme...

Autant dire que son ode à la liberté se résume à celle de tous les populismes : un surcroît de régime autoritaire pour contraindre par la force tous ceux qui ne pensent pas comme elle. Ainsi va la candidate d'extrême droite, désormais affranchie de son parti, qu'elle a confié au jeune Bardella, nouveau venu dans la dynastie familiale.

Marine Le Pen essaie surtout de rester libre par rapport à Eric Zemmour, qui tente de la doubler sur sa droite. « Tout le monde a compris, au RN, qu'elle ne gagnerait jamais », a lancé le plumeur. Le propos a fait mal. La concurrence de Zemmour inquiète celle qui a déjà échoué deux fois à la présidentielle. Bardella, son grand remplaçant, a commencé à reprendre la thèse complotiste du « grand remplacement ». Et Fille en personne tend la main aux antivax de son ex-bras droit Philippot. Elle a tout jeté, mais elle récupère à tout-va. Toutes les conneries qui passent sont bonnes à prendre si elles lui redonnent du tonus électoral. C'est beau, la liberté.

J.-M. Th.

ANNE HIDALGO SAURA-T-ELLE SÉDUIRE LES CAMPAGNES ?



CELLE-LÀ, ELLE NOUS METTRA LES 30 KM/H SUR LA DÉPARTEMENTALE!

Le petit livre rouge de Xi

PAUVRES petits Chinois... Le président Xi Jinping avait déjà décrété l'interdiction, fin août, des jeux vidéo pour les mineurs en semaine et limité à une heure par jour du vendredi au dimanche ce loisir trop occidental à ses yeux. Le leader suprême vient de franchir une nouvelle étape dans le formatage des

esprits. Désormais, les enfants vont devoir potasser à l'école la pensée du leader maximo. L'introduction du manuel destiné aux élèves de 10 ans ordonne : « Cher camarade, tu es prié d'apprendre par cœur les phrases d'or de grand-père Xi Jinping, qui sont pleines de sens profond et méritent d'être

savourées. » Une sacrée révolution culturelle...

« Xi est le premier leader depuis Mao à utiliser sa propre image pour imposer son pouvoir », observe Rana Mitter, sinologue à l'université d'Oxford (« Le Figaro », 7/9). Cette campagne de rectification éducative s'inscrit dans une campagne de

reprise en main idéologique plus large à l'approche du congrès du Parti de 2022. Un congrès au cours duquel le petit père du peuple chinois, âgé de 68 ans, espère être sacré pour un troisième mandat.

Le blogueur Li Guangman a commenté avec enthousiasme cette réorientation du régime : « Si nous continuons à nous appuyer sur le grand capital, à nous soumettre au divertissement américain et à laisser nos jeunes générations perdre leur dureté et leur virilité, nous nous effondrerons comme l'URSS. »

Sous l'impulsion de Xi, le Parti communiste chinois a remis les géants de la tech et autres milliardaires dans le droit chemin. Cet été, « une tempête réglementaire s'est abattue sur les entreprises privées », donnant le sentiment que la politique économique de Pékin, baptisée « Prospérité commune », s'apparentait à un grand « coup de barre à gauche » (« Les Echos », 13/9). Un grand bond en arrière !

O. B.-K.

FAUSSE JOIE



OH! REGARDE : L'ANNONCE D'UNE PERSONNALITÉ DE GAUCHE CETTE SEMAINE SUSCITE UN ENTHOUSIASME UNANIME !

L'ANNONCE DE MA CANDIDATURE ?

NON... LA RETRAITE POLITIQUE DE BENOÎT HAMON...

M 00708 - 5262 - F. 1,50 €





La châtaigne de Molins à la Cour de justice

EN CONSULTANT avec ses avocats, quelques jours avant son audition, l'épais dossier de 60 tomes constitué par la Cour de justice de la République (CJR), Agnès Buzyn est tombée sur une pièce inattendue - un vrai cadeau du ciel pour sa défense. Il s'agit d'une lettre datée du 9 février 2021 et adressée par François Molins, le procureur général près la Cour de cas-

et l'opportunité de la politique gouvernementale mais à rechercher des infractions pénales commises par des membres du gouvernement dans l'exercice de leurs fonctions. Or, en l'état du dossier d'information, et même si un certain nombre de témoins, d'élus ou d'articles de presse ont formulé des critiques sur la gestion de la crise sanitaire par le gouvernement, aucun indice d'infraction imputable aux trois personnes actuellement visées (Philippe, Buzyn et Véran), dont deux ne sont, qui plus est, plus en fonction (Philippe et Buzyn), n'est encore apparu.



Autrement dit, le procureur général fait observer aux trois magistrats que, dans le terrain de jeu qui leur est assigné, ils n'ont rien trouvé qui ressemble à un délit pénal, mais seulement matière à critiquer. Ce qui, en droit, ne les concerne pas. Ces recommandations ne tuent pas la procédure, puisque les magistrats ne sont pas tenus de les suivre, mais elles la fragilisent considérablement.

D'autant que, si un procès devait finalement avoir lieu, c'est le même procureur général qui requerrait, en l'état du dossier, sans doute, la relaxe...

Des magistrats experts en virologie

Agnès Buzyn n'a pas passé que des mauvais moments devant les magistrats de la Cour de justice de la République. Elle a raconté à ses proches qu'elle s'était même mariée - intérimairement - quand les magistrats lui ont annoncé que, la concernant, l'instruction serait close dans douze mois « mais que, pour les autres » mis en cause (Olivier Véran, Édouard Philippe, Sibeth Ndiaye, Jérôme Salomon), « elle se prolongera [it] tant que la pandémie ne sera [it] pas terminée ».

Réplique de Buzyn : « Excusez-moi, monsieur le Conseiller, mais, une pandémie, ça ne s'arrête pas comme ça. C'est comme la grippe, on risque de vivre avec ce virus pendant des centaines d'années. »

L'un des magistrats réplique : « Non, l'OMS a déclaré la pandémie. Elle va bien déclarer la fin de la pandémie. » Buzyn : « Non, déclarer une pandémie, ce n'est pas un acte officiel, ils ont observé qu'il était en état de pandémie. Ils ne vont jamais déclarer la fin de la pandémie. Ça n'existe pas. »

Le magistrat : « Non, on attend la fin. » Conclusion ironique, un peu plus tard, de l'ancienne ministre de la Santé, en petit comité :



« Quand, en 2075, le Covid, comme le virus de la grippe, fera une victime, l'actuel ministre de la Santé sera encore sous le coup de la CJR. »

Véran n'aura plus qu'à prendre Dupond-Moretti comme avocat.

La Cour des miracles

Les trois magistrats de la Cour de justice de la République (CJR) n'ont pas été avertis de leurs efforts : leur dossier comporte des milliers de pages. Dans le cadre de leurs auditions, ils ont ainsi entendu une foudrante de membres des cabinets ministériels et de hauts fonctionnaires. Mais aussi Ariane Chemin.

Au centre des suspicions des juges, en effet, les propos recueillis par la journaliste du

« Monde » auprès de Buzyn le 16 mars 2020, au lendemain du premier tour des municipales.

« Depuis le début, je ne pensais qu'à une seule chose : au



coronavirus, avait alors confié l'ex-candidate à la Mairie de Paris à Chemin. On aurait dû tout arrêter, c'était une mascarade...

Devant les juges, Buzyn n'a pas démenti ces propos, mais elle a indiqué qu'il ne s'agissait pas d'une « vraie » interview, avec relecture.

« La perversion de ce papier est qu'il laisse entendre que nous n'aurions rien fait, s'est-elle agacée à l'issue de son audition. Alors que c'est exactement le contraire : nous avons pris des décisions très précocement, que j'ai détaillées à la CJR. »

Outre Ariane Chemin, ses collègues du quotidien du soir Gérard Davet et Fabrice Lhomme ont eux aussi été entendus - en duo - par la Cour.

Cerise sur le gâteau : le professeur Didier Raoult, mis en cause par la quasi-totalité du corps médical à propos de son traitement « miracle » à l'hydroxychloroquine, a, lui aussi, été auditionné, et même quatre fois, par les juges de la CJR. Avec, à la clé, des témoignages à charge contre Agnès Buzyn. Le monde de la santé est une grande famille !

Ombres chinoises chez Buzyn

La perquisition chez Agnès Buzyn avait donné lieu, le 15 octobre 2020, à une saisie pour le moins étrange, comme en témoigne le compte rendu qui est tombé dans les palmes du « Canard ». Ainsi les juges se sont-ils emparés d'un carnet de notes, en spécifiant que celui-ci était « d'origine chinoise ».

Les instructeurs soupçonnent visiblement l'ancienne ministre de la Santé d'être un agent à la solde de la République populaire, puisqu'ils ont également saisi son passeport (depuis, elle a dû s'en faire délivrer un autre), qui comportait un visa de... 2014 pour la Chine, où elle s'était alors rendue en tant que présidente de

Les écolos voient la vie... en Vert !

22 670 INSCRITS... Historique ! Jamais, depuis la naissance des Verts, une primaire n'avait rassemblé autant d'inscrits. Certes, c'est quarante fois moins que la primaire de la droite et du centre en 2016, mais quatre fois plus que la dernière finale à suspense chez les écolos entre Eva Joly et Nicolas Hulot, en 2011. De quoi donner des ailes au secrétaire national d'EELV.

« La droite ne sait pas comment choisir son champion ; nous, on y arrive, avec plusieurs partis associés et des débats de bonne tenue ! s'est félicité, lundi, Julien Bayou en petit comité. Plus il y a de monde, plus ça montre qu'il y a de l'enjeu. 91 % du corps électoral n'est pas adhérent à EELV. »

Jadot ? Dans la direction, personne n'avance de pronostic, mais beaucoup s'interrogent sur l'origine de ce flot d'inscrits : sont-ils des sympathisants écolos ou des sous-marins d'autres partis qui chercheraient à écarter le candidat le plus dangereux pour leur camp ? Question sans réponse pour le moment.

Et après ? Comment faire face à Anne Hidalgo ? « Si elle est cohérente, tranche Julien Bayou, puisqu'elle se dit écolo, il faudra qu'elle soutienne notre candidat ou candidate, je ne suis pas devenu secrétaire national d'EELV pour nous ranger derrière le PS en 2022. » Parce que Hidalgo, de son côté, a annoncé sa candidature pour se ranger derrière EELV ?

Conseil de discipline gouvernementale

Les ministres qui ont participé au séminaire gouvernemental de rentrée, le 8 septembre, n'ont pas regretté le voyage. Ils se sont pris une double soufflante de la part de Macron. Un Macron particu-

lièrement « agacé » d'avoir découvert dans la presse certaines prises de position personnelles de ses ministres à propos des retraites, du pouvoir d'achat ou encore de l'allocation de rentrée scolaire.

« Une campagne présidentielle ne se prête pas aux états d'âme des membres du gouvernement,

Pas de bousin pour Buzyn

L'Elysée comme le gouvernement ou les dirigeants d'En marche ! se sont contents pour ne pas réagir trop vigoureusement à la mise en examen d'Agnès Buzyn par la Cour de justice de la République. A vrai dire, ils n'en avaient pas trop besoin, tant la presse et la plupart des partis d'opposition se sont montrés sévères envers cette décision.

Mais, en privé, tout ce petit monde écume de rage, à l'image

La chasse aux bourgeois

AU COURS du séminaire gouvernemental du 8 septembre, il y a eu, malgré tout, un moment drôle. C'est lorsque Bruno Le Maire s'est écrié, avec le ton sérieux qu'il affecte :

« Notre principal risque, d'ici à la fin du mandat, c'est de s'embourgeoiser, alors qu'il faut de l'audace ! » La plupart des ministres se

sent fendu la pêche. Tandis que le ministre de l'Economie, imperturbable, annonçait que seulement 5 à 6 milliards pourraient être mobilisés dans le budget 2022.

Une cagnotte sur laquelle Macron compte beaucoup pour financer ses promesses de fin de quinquennat - ou de campagne, c'est selon...

Mémoire courte

De son côté, Ferrand, le président de l'Assemblée, a donné cette consigne aux députés de la majorité : rappeler à qui veut l'entendre que « l'autorité judiciaire ne doit pas empiéter sur les pouvoirs législatifs et exécutifs ».

Quant à Patrick Mignola, le patron des députés MoDem, il y va encore plus franchement. « Agnès Buzyn est mise en examen pour l'éventualité d'une faute intentionnelle, a-t-il souligné. Ce qui veut dire qu'il y a un juge qui a pu penser que la ministre de la Santé a fait exprès de commettre une faute. C'est inimaginable. C'est l'histoire du Conseil d'Etat qui fait de la politique sur l'assurance-chômage, ou du Syndicat de la magistrature qui dépose une plainte contre un garde des Sceaux qui lui déplait. Maintenant, on passe encore au stade au-dessus : on a des juges qui mettent en examen un ministre pour l'action politique qu'il a conduite. »

Au fait, qui a créé la Cour de justice de la République, en 1993 ? Qui a donné ce pouvoir aux juges ? Sinon les politiques eux-mêmes, à la fin du second septennat de François Mitterrand, après l'affaire du sang contaminé...

Ministres trop bavards

Décidément très irrité, Macron a ensuite reproché à ses ministres de trop parler en son nom.

« Heureusement, a-t-il ironisé, que j'ai la presse pour savoir ce que je pense. J'ai, par exemple, beaucoup apprécié d'y retrouver l'intégralité de la réunion sur le plan d'investissement France 2030 (dont « Le Canard » de la semaine dernière s'était fait l'écho). »

« Continuez comme ça à parler à la presse, à vous faire moucher, à faire fuiter des choses que vous ne maîtrisez pas ! à poursuivi un Macron très grinçant. Cela ne changera rien, et vous

ILS SONT AU MOINS D'ACCORD SUR UN TRUC



« Une campagne présidentielle ne se prête pas aux états d'âme des membres du gouvernement,

lièrement « agacé » d'avoir découvert dans la presse certaines prises de position personnelles de ses ministres à propos des retraites, du pouvoir d'achat ou encore de l'allocation de rentrée scolaire.



leur a-t-il lancé. La présidentielle, c'est l'élection d'un candidat ; on se fout des états d'âme des ministres comme des parlementaires. On n'est pas obligés de créer nous-mêmes des sujets de polémique. »

Et le chef de l'Etat d'ordonner : « Evitez les faux débats et les bavardages inutiles ! Que chacun soit à la tâche, concentré et sérieux, sans être euphorique, même si les résultats sanitaires, économiques ou sur le marché de l'emploi sont bons. » Conclusion présidentielle :

So British

Une nouvelle tension est apparue, comme on le sait, entre Paris et Londres, cette fois-ci à propos des migrants. Boris Johnson a annoncé, le 12 septembre, que plusieurs centaines de migrants venaient d'arriver sur le sol britannique après avoir quitté la France. Pour les Anglais, les Français font preuve d'« inefficacité ».

Par conséquent, Londres menace de refouler les bateaux et de ne pas verser les 60 millions d'euros promis pour aider à la protection des côtes françaises. Une attitude qui a conduit Gerald Darmanin à dénoncer « un chantage ».

Commentaire de Macron, lundi, en petit comité : « Comme il voit bien que le Brexit crée des problèmes, notamment d'approvisionnement des supermarchés, Johnson tape dès qu'il le peut sur la France et l'Union européenne. Et il en a fait son principal argument politique. » Bonjour l'Entente cordiale !

Ministres trop bavards

Décidément très irrité, Macron a ensuite reproché à ses ministres de trop parler en son nom.

« Heureusement, a-t-il ironisé, que j'ai la presse pour savoir ce que je pense. J'ai, par exemple, beaucoup apprécié d'y retrouver l'intégralité de la réunion sur le plan d'investissement France 2030 (dont « Le Canard » de la semaine dernière s'était fait l'écho). »

« Continuez comme ça à parler à la presse, à vous faire moucher, à faire fuiter des choses que vous ne maîtrisez pas ! à poursuivi un Macron très grinçant. Cela ne changera rien, et vous

« Les revenus des Français ont augmenté comme jamais. Ils ont augmenté chaque année, même l'année dernière, où l'on a eu la pire crise depuis l'après-guerre. »

Petit bras, Macron, au moment où une candidate annonce le doublement du salaire des profs lors du prochain quinquennat...

Conseil de discipline gouvernementale

Les ministres qui ont participé au séminaire gouvernemental de rentrée, le 8 septembre, n'ont pas regretté le voyage. Ils se sont pris une double soufflante de la part de Macron. Un Macron particu-

erez mis soit devant le fait accompli, soit devant vos contradictions. »

Bah ! tant qu'ils ne sont pas mis à la porte...

Inquiétudes au sommet

Lors du même séminaire gouvernemental, la ministre de la Culture, Roselyne Bachelot, a poussé un cri d'alarme.

« Les Français, a-t-elle martelé, doutent de nos capacités à maîtriser l'avenir. Il existe plein de motifs d'angoisse, et il faut en tenir compte. Que ce soient les risques migratoires ou les risques climatiques. Le monde est angoissant. Quand on montre aux gens des images de l'Afghanistan, ils peuvent considérer que le monde nous échappe et avoir un besoin de protection plus forte. »

Préoccupation voisine chez Emmanuelle Wargon, la ministre déléguée chargée du Logement :

« Les Français ont peur que leurs enfants ou leurs petits-enfants vivent moins bien qu'eux. Il est donc nécessaire que nos réformes embarquent vraiment tout le monde. Cela veut dire qu'on assume des transformations profondes, mais en faisant attention aux plus fragiles. »

Conclusion d'Elisabeth Borne, la ministre du Travail : « Ce qui manque, c'est d'avoir un récit. Il faut que les gens comprennent où l'on va. »

Benalla devant la justice

Encore un ou deux séminaires de cette intensité, et Macron pourra écrire son odyssee !



« Ceux qui pensent que 2022 c'est gagné et qui cherchent déjà à se placer pour la suite, ceux-là vont faire chuter tout le monde, et il n'y aura pas de suite. »

Ce n'est plus En marche !, c'est « En rang ! ».

Ministres trop bavards

Décidément très irrité, Macron a ensuite reproché à ses ministres de trop parler en son nom.

« Heureusement, a-t-il ironisé, que j'ai la presse pour savoir ce que je pense. J'ai, par exemple, beaucoup apprécié d'y retrouver l'intégralité de la réunion sur le plan d'investissement France 2030 (dont « Le Canard » de la semaine dernière s'était fait l'écho). »

« Continuez comme ça à parler à la presse, à vous faire moucher, à faire fuiter des choses que vous ne maîtrisez pas ! à poursuivi un Macron très grinçant. Cela ne changera rien, et vous

« Les revenus des Français ont augmenté comme jamais. Ils ont augmenté chaque année, même l'année dernière, où l'on a eu la pire crise depuis l'après-guerre. »

Petit bras, Macron, au moment où une candidate annonce le doublement du salaire des profs lors du prochain quinquennat...

Ministres trop bavards

Décidément très irrité, Macron a ensuite reproché à ses ministres de trop parler en son nom.

« Heureusement, a-t-il ironisé, que j'ai la presse pour savoir ce que je pense. J'ai, par exemple, beaucoup apprécié d'y retrouver l'intégralité de la réunion sur le plan d'investissement France 2030 (dont « Le Canard » de la semaine dernière s'était fait l'écho). »

« Continuez comme ça à parler à la presse, à vous faire moucher, à faire fuiter des choses que vous ne maîtrisez pas ! à poursuivi un Macron très grinçant. Cela ne changera rien, et vous

« Les revenus des Français ont augmenté comme jamais. Ils ont augmenté chaque année, même l'année dernière, où l'on a eu la pire crise depuis l'après-guerre. »

Petit bras, Macron, au moment où une candidate annonce le doublement du salaire des profs lors du prochain quinquennat...

minimares

● Signalé par le site de « JDD » (9/9) : « 53 % des Français veulent la suppression des régimes spéciaux de retraite avant la présidentielle. » C'est donc qu'ils n'en bénéficient pas.

● Jean Castex n'est pas prêt pour la réforme des retraites (« L'Obs », 8/9) : les conditions ne sont « toujours pas réunies ». Et Philippe Martinez ne l'a même pas félicité !

● Le chef de l'Etat s'adresse à ses ministres (« Le Figaro », 10/9) : « Je veux deux cents jours d'action résolue, des actes et de l'humilité. » Le maître mot de la Macronie !

● De Macron, encore, cette remarque (« Le Figaro », 10/9) : « Quand Christian Jacob explique que le programme de LR c'est "libérer, protéger, rassembler", c'est au mot près ce que nous disions en 2017. » Quelles conclusions faut-il en tirer ?

● Déclaration du ministre de la Santé, Olivier Véran (France 2, 9/9) : « La pression sanitaire commence à baisser, ce n'est pas le moment de relâcher nos efforts. » Les Français ne se permettraient pas une chose pareille.

● Satisfait de l'inféctiologue Didier Raoult (BFMTV, 10/9) : « Vous ne vous rendez pas compte de ce que les gens m'aiment. » Lui, en tout cas, s'apprécie énormément.

● Déclaration de Marine Le Pen (BFMTV, 12/9) : « Cette élection, nous ne pouvons pas la perdre. Et, parce que nous ne pouvons pas la perdre, nous la gagnerons. » Même plus la peine d'organiser une élection !

● La même Le Pen tient à le faire savoir (« Le Monde », 10/9) : « Emmanuel Macron est le candidat décomplexé de la mondialisation. Je suis la candidate décomplexée de la nation. » Il ne va pas s'en relever !

● Le Pen, encore, se montre favorable à la nationalisation des autoroutes (« Le Monde », 10/9) : « Cela permettra de faire baisser de 10 à 15 % le prix des péages, de livrer 1 milliard et demi d'euros par an au budget de l'Etat. » Elle oublie simplement de préciser, comme Montebourg, d'ailleurs, que le décomptement des actionnaires coûterait entre 45 et 50 milliards.

● Aurélien Pradié, le secrétaire général des Républicains, en est convaincu (« Les Echos », 9/9) : « Pour gagner, la droite doit s'adresser aux Français. » Ce serait un bon début.

● Du même Pradié, ce coup de griffe (« Les Echos », 9/9) : « La tristesse que porte Eric Zemmour dans sa vision de notre société ne correspond pas à l'idée que je me fais de la droite républicaine. Les télévangélistes n'ont jamais fait de grand président. L'argument est imparable. »

● Remarque de Jean Leonetti, chargé d'organiser, au sein de LR, le processus de départage des candidats à l'Elysée (« Le Monde », 10/9) : « Si Xavier Ber-

trand refuse la primaire, il apparaîtra comme une candidature dissidente. » Tout de suite les grands mots !

● Promesse de Xavier Bertrand (« Le Monde », 10/9) : « Je veux travailler avec des candidats possibles aujourd'hui à la primaire, je veux leur ouvrir les bras. » Il ne veut quand même pas les étouffer ?

● Conviction du médecin Philippe Juvin, candidat à la primaire de la droite (« Le Monde », 10/9) : « Le militant ne veut plus perdre, il acceptera celui qui est en mesure de nous faire gagner. » De là à dire que Juvin part avec un avantage...

● Edouard Philippe évoque son avenir (TF1, 12/9) : « Est-ce qu'un jour j'aurai l'occasion de servir mon pays dans la politique nationale ? Peut-être. Si c'est le cas, il y a une chose que je sais, c'est que, quand on veut servir son pays, il n'est pas inutile de s'y préparer intellectuellement, politiquement. » Ça ne peut pas faire de mal, en effet !

● De François Hollande, ce conseil donné à Anne Hidalgo pour sa campagne présidentielle (« L'Opinion », 10/9) : « Il va falloir du sérieux et du solide. » Rien que ça ?

● L'ancien ministre PS Benoît Hamon explique pourquoi il quitte la vie politique (« Le Monde », 10/9) : « A titre personnel, j'ai moins envie de participer au débat public sous la forme classique, mais j'ai ressenti le besoin d'être davantage dans l'action. Et de rejoindre une forme de pénombre sur le plan médiatique. » Il n'était pas non plus en pleine lumière...

● Delphine Batho, candidate, elle aussi, à la primaire des Verts, n'en démont pas (« L'Obs », 8/9) : « J'assume la décroissance comme mot d'ordre politique. Le consensus national sur la croissance génère une absence de choix, il est le moteur de l'abstention. » Euréka ! Il était temps que quelqu'un perce le mystère...

● Yannick Jadot, candidat à la primaire écolo, l'assure (LCI, 8/9) : « L'écologie que je porte, c'est une façon de rassembler l'ensemble des Français autour d'un projet. » C'est en tout cas ce qu'il souhaiterait.

● Ian Brossat, porte-parole du Parti communiste, répond à la proposition de Mélenchon de former une alliance LFI-PCF pour la présidentielle et les législatives de 2022 (« Libé », 12/9) : « Nous, on appelle à une union avec l'ensemble des forces de gauche. S'il y a une nuance, c'est celle-là. » C'est non, alors ?

● Pompeusement nommé « Lettre d'information - Rentrée 2021 », le 4-pages de Sandrine Josso, députée (ex-LRM) de la Loire-Atlantique, commence par un magnifique portrait format A4 de ladite députée et continue avec pas moins de 13 autres photos. Pas grand-chose à lire, mais beaucoup à voir. Le concours « Ma binette partout » reprend bien.



Faure de café

OLIVIER FAURE est rasuré. Jeudi 9 septembre, les militants socialistes ont voté à 72 % pour son texte d'orientation politique, tandis que celui d'Hélène Geoffroy - sa camarade et néanmoins concurrente - a réuni 28 % des suffrages.

« Ça veut dire que près d'un socialiste sur trois était opposé à la candidature d'Hidalgo à la présidentielle », a commenté, amère, la vaincue. Ce vote préfigure en tout cas la réélection de Faure à la tête du Parti socialiste lors du congrès de Villeurbanne, les 18 et 19 septembre.

De quoi susciter l'enthousiasme de Pierre Jouve, l'un des porte-parole du PS.

« Ce soir, trois militants sur quatre du Parti socialiste ont plébiscité l'orientation fixée par Olivier Faure ainsi que le projet pour 2022 ! En avant ! » a-t-il tweeté à l'annonce des résul-

tats, jeudi soir. « Il ne faut pas exagérer, Pierre, vous n'étiez tout de même pas quatre à voter ? » lui a répliqué, taquin, l'eurodéputé Vert David Cormand, ancien secrétaire national d'EELV.

Et Jouve de le renvoyer dans les cordes : « Non, rassure-toi, David Cormand ! Ce n'était pas une réunion d'EELV ! »

L'union de la gauche est en marche : rien ne l'arrêtera ! Ce résultat en faveur de Faure ne saurait occulter une gigantesque fuite de ses troupes. Seuls 22 000 militants à jour de cotisation ont en effet participé au vote. En 2015, ils étaient... 131 000 !

D'après les données récupérées par « Le Canard », un dénombre, lors de la consultation du 9 septembre, 135 votants dans le Morbihan, 122 dans les Hautes-Pyrénées, 103 dans l'Aveyron ou encore 178 en Mo-

selle. Dans ce département, la plus grosse section culmine à 48 électeurs. A Lille, en revanche, les sections ne dépassent jamais 20 votants... Heureusement pour le PS, il lui reste de vrais bastions. Comme Hornaing, dans le Nord : 91 votants, et 100 % pour Faure. Ou



Les gamberges de Matignon pour éviter l'électrochoc des factures d'énergie

Objectif : éviter la convergence des hausses à quelques mois de la présidentielle.

POURVU QUE l'hiver soit clémente ! Après la hausse de l'essence (plus 20 % en un an), après celle du gaz, qui a augmenté de 35 % depuis le début de l'année, c'est au tour de l'électricité de flamber. Sur le marché de gros européen Powernext, le prix du mégawatt a doublé en neuf mois, atteignant, le 13 septembre, son plus haut niveau jamais enregistré : 104 euros !

Pour l'heure, cette envolée du prix du courant n'apparaît pas sur la facture des usagers. Selon Opéra Energie, un cabinet de conseil auprès des collectivités locales, elle devrait aboutir – au terme d'un calcul compliqué – à une facture en hausse de près de 10 %, à compter de février. Pour éviter un impact violent cet hiver, à quelques mois de la présidentielle, une partie du gouvernement se creuse la cervelle !



Un triomphe... En 2019, Edouard Philippe, lui, avait tenté de la jouer plus fine. L'augmentation de 6 % prévue pendant l'hiver avait été reportée à l'été, à un moment où les températures sont en hausse et les factures en baisse. Là encore, la justice avait jugé la ficelle un peu grosse.

Stratégie des chèques

Autre piste : la CRE note que la hausse du prix de l'électricité réduit mécaniquement la subvention versée par l'Etat aux fournisseurs d'énergies renouvelables afin de leur permettre d'être au prix du marché. L'économie pour le budget, a-t-elle calculé, représentera 3 milliards en 2022. De quoi alimenter, par exemple, une augmentation du chèque énergie (150 euros en moyenne), versé à un nombre de bénéficiaires (6 millions) que l'on pourrait élargir lui aussi.

Le 13 septembre, sur LCI, Bruno Le Maire a qualifié le chèque de « juste » et « efficace ». D'autant que cette aide devrait être distribuée... un mois avant la présidentielle ! Mais ce beau geste, même amplifié, ne suffira pas.

Reste la solution – que cajolent la CRE et EDF – d'augmenter de moitié la quantité d'électricité livrée par le groupe à ses concurrents (Total, Engie, etc.) à prix réduit : 42 euros le mégawatt, soit moins de la moitié du prix du marché : le rabais tirerait les factures des usagers vers le bas. Mais, comme EDF ne veut pas être le dindon de la farce en livrant à prix cassé une électricité qu'il pourrait vendre au prix fort sur le marché, il exige l'application d'une disposition du plan Hercule, retouqué en juillet pour cause d'opposition de Bruxelles, à savoir que ce prix réduit soit porté à 49 euros le mégawatt.

Un donnant-donnant qui permettrait peut-être d'éviter le court-circuit... **Hervé Martin**



On n'est jamais mieux jugé que par soi-même

LA JUSTICE condamnant la justice pour fonctionnement défectueux de la justice, ça arrive. Et de plus en plus souvent, à en croire un rapport (passé sous les radars) que la Place Vendôme a transmis, le 19 août, au Parlement. En 2020, le nombre de nouveaux procès contre l'Etat pour dysfonctionnement judiciaire (ce que l'on appelle des « dénis de justice ») a augmenté de 78 % par rapport à 2019 (908 requêtes, contre 510).

Raisons de cette flambée : la lenteur des délais – devant les prud'hommes, notamment –, que les justiciables estiment extravagante. Mais le contentieux concerne aussi les scellés perdus, les violences policières, le non-traitement de plaintes ou des curiosités telles que ce « renvoi [d'un] requérant devant une cour d'assises pour majeurs, alors qu'il

était mineur au moment des faits » !

L'an dernier, la justice a condamné 249 fois l'Etat, pour une facture s'élevant à 1 975 018 euros. « Le coût moyen d'une condamnation en matière civile, pour l'année 2020, est de 5 053,29 euros, contre 19 607,60 euros en matière pénale », détaille le ministère, qui promet d'améliorer tout ça, avec, par exemple, la future loi pour la confiance dans l'institution judiciaire d'Eric Dupond-Moretti (lire ci-dessous). Il y aura du boulot.

Dernière facétie : le 9 septembre, la France a été condamnée par la Cour européenne des droits de l'homme en raison du temps qu'un détenu a dû attendre pour recevoir le texte du jugement qui le condamnait : quinze mois ! Il était si pressé ? **M. B.**

Angoissante inflation

La hausse du prix des électrons est évidemment due à la reprise économique mondiale, qui dope les besoins des professionnels, mais aussi à la flambée du prix du gaz – toujours en raison de la demande industrielle. En Europe, en effet, l'électricité est en grande partie produite par des centrales à gaz et à charbon coûteuses, qui, de surcroît, polluent et paient

donc une lourde taxe sur le CO₂. Pour que soit atteinte la neutralité carbone en 2050, cette ponction fiscale a été multipliée par plus de quatre en un an, dépassant aujourd'hui 60 euros la tonne – un niveau expliquant à lui seul plus du quart du prix du mégawatt électrique.

Quel rapport avec la France, dont 97 % de l'électricité provient de sources n'émettant pas de carbone (nucléaire

ou énergies renouvelables), et qui ne devrait donc pas être pénalisée par la taxe ? Ceci : le prix de vente d'EDF, qui, pour les trois quarts de sa production, est partiellement indexé sur les prix européens, est frappé de plein fouet. Y a pas de justice !

La perspective de cette explosion du prix de l'énergie en plein hiver – quand les besoins des consommateurs sont au plus haut – « panique le gouvernement », assure un fin connaisseur du dossier. Matignon et la Direction générale de l'énergie et du climat (DGECL) planchent donc sur divers scénarios.

Pas question de refaire le coup de Ségolène Royal, qui, en 2014, s'était posée en défenseuse du pouvoir d'achat et avait carrément refusé d'appliquer les augmentations de tarif décidées par la Commission de régulation de l'énergie (CRE). Deux ans plus tard, le Conseil d'Etat avait ordonné le remboursement – par les abonnés – des sommes non payées.

L'Allemagne a gagné une bataille...

LE PLAN DE RELANCE européen de 750 milliards pourra financer des centrales à gaz, mais pas des « investissements dans la nucléaire », que la Commission ne considère pas comme une filière « verte ». Dommage pour les partisans de l'atome – dont la France –, qui soulignent que celui-ci, contrairement au gaz, n'émet pratiquement pas de CO₂.

Et une petite victoire pour l'Alle-

magne antinucléaire, qui, de son côté, veut faire reconnaître comme vert le gaz dont elle a besoin pour remplacer ses centrales atomiques. Prochain épisode du bras de fer franco-allemand : le débat sur la « taxonomie », qui va fixer, dans les textes de l'Union, ce qui est énergie verte et ce qui ne l'est pas. Ce sera sous la présidence européenne de la France.

Ambiance électrique garantie !

Une infirmière vous manque et tout est différé

Une pénurie inédite de soignants empêche de rattraper les milliers d'opérations mises en attente par le Covid depuis un an et demi.

APRÈS LE COVID, le déluge ! Au moment où les blocs opératoires devraient tourner à plein régime afin de rattraper les milliers d'opérations différées durant l'épidémie, les hostos et les cliniques fonctionnent au ralenti. Et déprogrammation de nouveau à tour de bras !

Cette fois, ce n'est plus le virus qui les paralyse mais un manque de blouses blanches d'une ampleur inédite. Martin Hirsch, le patron de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), l'a reconnu sur Franceinfo (13/9) : « La rentrée est dominée par le manque d'infirmières (...). La faiblesse des arrivées ne compense pas les départs. La situation est très, très compliquée. » Si c'est lui qui le dit, c'est très, très grave !

« On a 12 salles de bloc ouvertes, contre 17,18 en temps normal, parce qu'il manque du personnel », explique l'urologue Philippe Sébe, qui officie à la Croix Saint-Simon. Résultat : « 30 % de déprogrammations. » L'Institut mutualiste Montsouris est à peine mieux loti : 20 %. Le professeur Cathelineau y est contraint de « faire le tri »...

Les blouses flanchent

A la Pitié-Salpêtrière, les chirurgiens jonglent avec « un bloc fermé sur trois ». Oncologue à l'hôpital Henri-Mondor, le professeur Alexandre de la Taille ne fonctionne qu'avec une salle sur deux. En chirurgie pédiatrique, même paralysie : « Près de la moitié de mes lits sont à l'arrêt. On refuse des enfants de partout. Je ne sais pas où ils vont aller, sachant qu'il n'existe pas de secteur privé dans notre spécialité », assène la professeure Sabine Sarnacki, cheffe de service à Necker.

Les augmentations de salaire annoncées dans le cadre du Ségur de la santé n'ont pas suffi à enrayer la pénurie : « Il n'y a pas eu de choc d'attractivité », regrette François Salachas, neurologue à la Pitié, qui, au sein de son service, affiche 40 % de lits fermés. A Paris, il faut aussi offrir un logement aux infirmières. »

L'AP-HP s'est bien lancée dans une campagne de recrutement, mais, dans sa corbeille, elle a offert des « logements provisoires ». Pas de quoi attirer la mariée... Fin juillet, le nombre d'infirmières en équivalent temps plein est

tombé à 16 700 dans les hostos parisiens – le plus bas niveau depuis quatre ans.

Ailleurs, la situation n'est pas plus rose. Au CHU de Strasbourg, un patient affligé d'une tumeur du rein de 15 cm prend la place d'un autre dont la tumeur est à peine plus petite. « On ne supporte plus ce choix permanent... » souffle le professeur Lang, urologue. En l'absence d'infirmières, il fait participer les étudiants et les internes à des tâches qui ne relèvent pas de leurs compétences. Malgré ce « système D », il n'a pas résorbé tous les « déprogrammés » de mars 2020 en chirurgie fonctionnelle (non urgente) !

Quant aux intérimaires, qui, traditionnellement, bouchent les trous, elles préfèrent bosser dans les centres de vaccination. Un boulot sans stress, et largement mieux payé : une infirmière peut y gagner un mois de salaire en une semaine.

Ça pique !

Isabelle Barré et Fanny Ruz-Guindos



Des matons coffrés dans un fichier !

UN PEU SAUMÂTRE, la découverte que viennent de faire les surveillants de Fresnes (Val-de-Marne) : la direction de l'établissement pénitentiaire a établi un fichier avec nom, prénom, grade, service d'affectation des employés et... statut vaccinal pour le Covid-19. Cette épatante base nominative, que le Palmipède a pu consulter, mentionne également les refus de vaccination de certains matons. Pour les envoyer au mitard ?

Cette violation du secret médical est d'autant plus insolite que les gardiens (excepté celles et ceux intervenant dans les unités de soins pénitentiaires) ne sont pas tenus de présenter un passe sanitaire.

Engéleuse Chancellerie

Officiellement baptisée « suivi vaccination contacts procès V13 », ce fichier, à en croire une source syndicale, entend recenser les agents disponibles pour extraire et accompagner les détenus comparaisant au procès

des attentats du vendredi 13 novembre (ou « V13 »). L'explication n'a pas convaincu : « Même lorsqu'on surveille le transport d'une personne détenue, qu'on l'accompagne dans un tribunal, il n'y a pas d'obligation vaccinale, le passe sanitaire n'est pas requis », précise un surveillant fresnois au « Canard ».

Du côté de la Chancellerie – où l'on n'a appris l'existence de ce fichier original qu'à la suite de l'appel du « Canard » –, on évoque « une initiative isolée

L'amendement qui aide et gêne Dupond

PROPOSÉE par Eric Dupond-Moretti au Parlement, la loi pour la confiance dans l'institution judiciaire va-t-elle restreindre le délit pour lequel Dupond-Moretti Eric est mis en examen ?

Ce n'est pas le ministre qui est à la manœuvre, mais deux sénateurs LR, Philippe Bonnecarrère et Agnès Canayer. Rapporteurs du projet de loi, ils viennent de déposer un amendement. Ils trouvent trop large le délit de « prise illégale d'intérêts », qui permet la condamnation d'un responsable dès lors qu'il se voit personnellement impliqué dans une décision à laquelle il a participé. Les élus préféreraient s'en tenir aux conflits d'intérêts « de nature à com-

promettre son impartialité, son indépendance ou son objectivité ».

Étudié ce mercredi, l'amendement a de fortes chances d'être adopté. Problème : lorsque le garde des Sceaux, pendant l'été 2020, a diligenté des inspections contre le Parquet national financier, il s'est vu soupçonné de prise illégale d'intérêts « à l'ancienne » (avant amendement)...

L'entourage du ministre a fait savoir au « Canard » qu'il se tenait « bien à distance de cette initiative parlementaire, et uniquement parlementaire ». Sage résolution : un ministre intervenant sur un délit pour lequel il est mis en examen risquerait d'être accusé de... conflit d'intérêts !

Jérôme Canard

L'ONU redoute que le Sahel soit un Afghanistan français

Son « patron », Antonio Guterres, se montre bien plus franc que Macron et ses généraux.

« **L**ES GROUPES terroristes peuvent se sentir enthousiasmés avec ce qu'il s'est passé en Afghanistan et avoir [au Sahel] des ambitions au-delà de ce qu'ils pensaient il y a quelques mois. » Dans l'entretien qu'il a accordé, le 9 septembre, à l'Agence France-Presse, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, ne critique pas – diplomatie oblige – les stratégies françaises qui ont mené huit ans de guerre au Sahel.

« Je crains, dit-il, l'impact psychologique et réel [de l'Afghanistan] sur ces groupes fanatisés [devant lesquels] des armées se désintègrent (celles des Africains, bien sûr !). » Et d'invoquer la communauté internationale, qui n'a de réalité que le nom qu'elle porte, « pour s'organiser face à cette menace, [car le Sahel] est le point faible qu'il faut soigner, mais les infiltrations djihadistes sont importantes en Côte d'Ivoire, au Ghana ». Ainsi qu'au Nigeria, au Cameroun et dans le sud de l'Afrique, peut-on ajouter.

Evoquant la réduction progressive, annoncée par Macron, des troupes françaises d'ici à 2023, le chef onusien propose – autre doux rêve – la création d'une « force africaine de lutte antiterroriste (prévoyant le recours à la force) du Conseil de sécurité ». Une position également défendue par Paris, mais

dont les Etats-Unis ne veulent à aucun prix (ils versent la plus forte contribution financière à l'ONU), au prétexte que les Casques bleus doivent rester « neutres ».

Une remarque en passant : les propos de Guterres sur la situation des Etats du Sahel sont bien plus francs du collier que ceux tenus par notre chef de guerre Macron, par ses généraux et par la plupart des hommes politiques, lesquels ont toujours quelque peine à voir la réalité en face.

Des antifrancs bien tolérés

Environ un mois avant cet entretien à l'AFP, Iyad Ag Ghali, dirigeant le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans, confirmait à sa façon les craintes du patron de l'ONU. Par le biais d'un entretien audio accordé au site américain Intelligence Group, il lançait à ses troupes d'Al-Qaïda : « Nous sommes en train de l'emporter (...). Notre heure est venue », comme celle de « notre émirat islamique d'Afghanistan ».

Au fil des ans, tous les chefs djihadistes ralliés à Al-Qaïda ou à Daech ont qualifié les présidents des Etats sahéliens – quels qu'ils soient – de « vetelets de la France et de l'Amérique ». Mais ils sont loin d'être les seuls à cul-

tiver le « sentiment antifrancs » : plusieurs gouvernements et, parfois, leurs opposants ont, eux aussi, « tiré sur cette corde », comme le souligne un militaire. Les pancartes et les cris « Barkhane, dégage ! », « France, dégage ! » ont fait florès lors des manifestations, toujours très bien tolérées, au Mali, au Burkina ou sur les réseaux sociaux.

Les critiques adressées à la France sont diverses. 1) Malgré sa puissance militaire, ses avions, ses drones et ses blindés, elle ne parvient pas à éliminer la menace terroriste. 2) Macron veut empêcher plusieurs gouvernements du Sahel – ceux du Mali, du Burkina et du Niger, par exemple – de négocier avec les groupes djihadistes. 3) Paris ne pense qu'à préserver les intérêts français au sein des économies africaines (ce n'est pas toujours faux). Enfin, réaction inévitable, le contingent Barkhane se voit qualifié de « force d'occupation », alors que, si plusieurs Etats du Sahel, face aux groupes djihadistes qui recrutent et multiplient les raids, gardent un semblant d'existence, ils ne le doivent qu'à la présence militaire française.

Que le régime change de main au Tchad (mort du dictateur), au Mali (coups d'Etat) ou en Guinée (coup d'Etat), l'Internet africain y voit toujours une action cachée de la France,

et peu importe qu'elle ait approuvé, désapprouvé ou laissé faire les militaires qui se sont installés au pouvoir. « Difficile de se faire accepter, quand on est la "force", face à des gouvernements faibles, instables et corrompus », se désole un diplomate.

Claude Angeli

● **Le 9 septembre**, le site américain Intelligence Group a annoncé qu'Al-Qaïda venait de publier un document présentant les preuves de son implication directe dans les attentats de 2001 à New York et à Washington. Les complotistes qui continuent d'accuser la CIA d'avoir fomenté ces massacres en sont pour leurs frais.

● **Trois cents millions de dollars** par jour pendant vingt ans. Dans son discours du 31 août, où il justifiait sa décision de partir d'Afghanistan, Joe Biden a voulu « évaluer » le prix quotidien d'une guerre qui s'est poursuivie durant deux décennies. Mais ce chiffre n'est pas le plus cruel. Pour mémoire : selon les calculs du Pentagone, si la guerre d'Afghanistan a bien coûté 2 000 milliards de dollars, la facture totale des guerres antiterroristes menées pendant vingt ans par les Etats-Unis est évaluée à 6 400 milliards de dollars. Selon d'autres estimations américaines, la somme serait plus folle encore : 8 000 milliards. Au diable l'avarice !

APRÈS LA BANALISATION, MARINE LE PEN CHERCHE À SE ZEMMOURISER

VIVE LA REDIABOLISATION !



Coups d'épée sous la Coupole

Des académiciens se rebiffent contre le chancelier Darcos.

EMMENÉS par l'inamovible Hélène Carrière d'Encausse, secrétaire perpétuel de l'Académie française, et par l'historien Michel Zink, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, une escouade d'immortels vient de partir en guerre contre l'académicien en chef Xavier Darcos. Chancelier de l'Institut de France - l'organisme qui gère les cinq académies siégeant quai Conti -, l'ancien ministre Darcos a dû se résoudre, à la fin d'août, à licencier David Teillet, son plus proche collaborateur. Les conjurés reprochaient à ce directeur des services administratifs de l'Institut une gestion du personnel trop « rugueuse » et une conduite des affaires financières par trop aventureuse.



le château principal - à l'homme d'affaires Frédéric Jousset, patron de « Beaux Arts Magazine ». D'une rentabilité et d'un intérêt douteux pour l'Institut, l'opération vient finalement d'être annulée par Xavier Darcos, à la demande expresse de ses opposants.

Contraint de lâcher encore du lest, Darcos envisage désormais d'abandonner la gestion de Chantilly, et de la confier à un établissement public créé pour l'occasion par le ministère de la Culture.

S'il voit le jour, ledit établissement devrait également prendre en charge - outre le château et son parc proprement dits - les

innombrables « châteaux », « maisons », « manoirs » et « pavillons » parsemés des 7 800 ha du domaine. La plupart de ces biens sont aujourd'hui loués à des relations mondaines des immortels et à des prix parfois fort avantageux.

Parmi les heureux locataires figurent des membres de la famille Guérand-Hermès, copropriétaire de la célèbre maison de luxe. Depuis plus de trente ans, ils occupent le château Saint-Firmin, ses dépendances, son vaste parc et ses pièces d'eau pour - tout de même - 8 000 euros par mois.

Non loin, un membre du clan Langlois-Meurinne (l'une des 500 plus grosses

fortunes de France, issue de la finance) a jeté son dévolu sur la maison Narcisse. Cette vaste demeure du début du XIX^e siècle - agrémentée, elle aussi, d'étangs, de cours d'eau et d'arbres centenaires - leur est louée 6 000 euros par mois pour trente-cinq ans, un tarif jugé avantageux par des experts immobiliers du cru.

Givenchy aussi

Renaud de Lesquen, patron de la maison de haute couture Givenchy, s'est réservé, lui, un morceau de roi : l'immense maison Saint-Pierre, dont les fenêtres donnent sur les façades toutes proches du château de Chantilly, ses jardins à la française et ses bassins. L'Institut a rénové le clos et le couvert à ses frais. En prime, Darcos a accepté de rembourser à Renaud de Lesquen - sous la forme d'une réduction de loyer - une série de travaux destinés à transformer l'intérieur du bâtiment en palace. En conséquence, ledit Institut ne touchera pas plus de 5 500 euros par mois durant les trente-cinq ans du bail.

Entre gens de bonne compagnie, personne ne se fâcherait pour si peu...

Hervé Liffra

La République dure d'oseille

DEVINETTE : qu'est-ce qui constitue un « projet structurant pour la jeunesse » visant à « accroître la résilience de la nation » (sic), mais aussi « un acompte en attendant leur régularisation totale », explique le ministère dans un discret « point de situation » publié le 9 septembre sur son site. Interrogé par « Le Canard », il n'apporte pas davantage de précisions. De quoi, sûrement, renforcer la « résilience » de ces oubliés de la fiche de paie.

Pourquoi un tel bug ? « L'Agence de services et de paiement fait face à des contraintes techniques (...) liées au logiciel de gestion », se justifient les services de Sarah El Hairy - la secrétaire d'Etat chargée de la

Impressionnante, la « République en actes » !

Parmi les 2 000 « encadrants » restants, une bonne part n'ont reçu qu'« un acompte en attendant leur régularisation totale », explique le ministère dans un discret « point de situation » publié le 9 septembre sur son site. Interrogé par « Le Canard », il n'apporte pas davantage de précisions. De quoi, sûrement, renforcer la « résilience » de ces oubliés de la fiche de paie.

Pourquoi un tel bug ? « L'Agence de services et de paiement fait face à des contraintes techniques (...) liées au logiciel de gestion », se justifient les services de Sarah El Hairy - la secrétaire d'Etat chargée de la

Jeunesse et de l'Engagement. Avant d'assurer mettre « tout en œuvre » pour régler le problème d'ici à... la fin du mois. On croise les doigts ?

En attendant, certains osent s'impatisser. A l'image de Matthieu (prénom changé), recruté du 1^{er} mars au 8 juillet comme adjoint éducatif dans un centre SNU en Occitanie : « Je n'ai pas touché un rond sur les 3 200 euros que l'Etat me doit, tout comme les 21 personnes de mon équipe. On est écumés de quémander notre paie, alors qu'on a joué le jeu du SNU à fond ! »

D'ici à ce qu'ils ne chantent plus « La Marseillaise » au garde-à-vous...

Clara Bamberger



Amer à boire

Mais une partie de ces éducateurs spécialisés, animateurs et militaires recrutés par le ministère de l'Education nationale pour piloter le SNU n'ont pas rigolé longtemps. Deux mois et demi après la fin des séjours, 800 d'entre eux n'ont toujours pas touché le moindre centime de l'Etat !

Le Beauvau de la sécurité ne finit pas très en train...

Pour voyager gratis, les flics devront porter leur flingue. Un sur deux ne sait pas s'en servir.

AUTERME d'un voyage de plus de six mois, le Beauvau de la sécurité est enfin arrivé à son terminus. Pour l'accueillir, le chef de gare Macron s'est déplacé en personne, le 14 septembre, à l'Ecole nationale de police de Roubaix. Durant le trajet, le cheminot Dar-

manin a charbonné dur pour faire plaisir aux syndicats de poulets. Le ministre de l'Intérieur a notamment accédé à l'une de leurs principales revendications : la gratuité des billets de train. A une condition, toutefois. Etre armés ! Darmanin s'est engagé à com-

penser le manque à gagner pour la SNCF.

Interrogé par « Le Canard », le cabinet du ministre avouait, le 13 septembre, ne pas connaître le coût de cette mesure. Il lui aurait suffi de consulter l'ex-premier flic de France. Christophe Castaner, en effet, avait étudié la mesure. « Ça représente 100 millions par an », se souvient l'un de ses anciens conseillers. Une somme si rondelette que Casta n'avait même pas osé en parler, à l'époque, au ministre du Budget : un certain Darmanin Gérald...

Tu tires ou tu te pointes ?

Ce dernier s'est bien gardé de préciser à ses troupes qu'elles devaient déclarer au fisc cet avantage en nature. Dans la maison d'en face, les gendarmes rigolent. Grâce à une carte de circulation, ils peuvent grimper dans un train en ne payant que 25 % du prix du billet. Et sans avoir besoin de présenter un flingue au contrôleur !

Dégainer dans un wagon sans arroser l'assistance de balles perdues n'est pas donné à tout le monde. Pour y arriver, la police des chemins de fer ou le Raid se coltinent une

formation spécifique de douze heures intitulée « Intervention en milieu restreint ». Un bonus pas du tout prévu pour le gros de la troupe, qui - même en vacances - va vouloir voyager gratis, pétard en poche.

Hormis les unités spécialisées et la police judiciaire, la plupart des poulets se contentent de trois sessions de tir de 30 cartouches par an. Notoirement insuffisant, à en croire les moniteurs de tir. « Pour bien maîtriser son arme, confie l'un d'entre eux, il faudrait un minimum une séance hebdomadaire. » Trop souvent, dans les commissariats déplumés, la séance de tir passe à l'as. D'autant qu'une centaine de formateurs spécialisés man-

quent à l'appel... D'après la Cour des comptes, en 2017, plus d'un flic sur deux n'avait pas effectué ses trois séances réglementaires. Et, selon un rapport du Sénat datant de 2019, « un tiers environ des agents de police ne bénéficie pas de l'entraînement indispensable à une bonne maîtrise des armes ». Une « instruction » du ministère (9 mars 2017) avait déjà rappelé à l'ordre les agents de la gâchette : « L'agent qui n'aura effectué aucun tir sur une année doit être convoqué dès le début de l'année suivante par sa hiérarchie à une formation complémentaire. » Et on peut y aller en train, chef ?

Didier Hassoux et Christophe Labbé

Les juges cherchent des noises à Noisy

ANNOYÉ par la gestion de Laurent Rivoire n'était pas très carrée. Après dix ans passés à la tête de la municipalité - et de la société anonyme d'économie mixte (Saem) chargée du logement Noisy-Le-Sec Habitat -, l'ancien maire (UDI) a comparu, à partir du 14 septembre, devant le tribunal correctionnel de Bobigny. La justice le soupçonne d'avoir favorisé des amis et des agents électoraux. Préjudice estimé pour les Noisécens : 4 millions d'euros...

Lors de son audition par la brigade de répression de la délinquance économique, ce notaire de profession, fils de

l'ancienne maire Nicole Rivoire, s'est défendu en plaidant... l'incompétence.

Exemples : « Je ne connais rien au budget d'une mairie... », « Je ne connais pas les règles » d'attribution des marchés, « J'arrivais aux conseils d'administration de la Saem sans en connaître l'ordre du jour », « Je ne savais pas qu'il fallait mettre en concurrence », etc.

Soldat de Lagarde

Façon de dire qu'il n'était pas de ceux qui tenaient la boutique ? En tout cas, il les a nommés. Tout particulièrement Sébastien Moulinat-Kergoat. En 2003, après avoir mené la campagne de Nicole Rivoire, celui-ci était devenu son chef de cabinet. Tout en épaulant Jean-Christophe Lagarde, chef de l'UDI et homme fort du département, actuellement visé par plusieurs procédures judiciaires.

Devenu dircab de Laurent Rivoire à son arrivée à la mairie, en décembre 2010, cet autoproclamé « spécialiste de la communication politique » a été bombardé, en avril 2011, consultant de la Saem. Ce qui lui a rapporté plus de 280 000 euros en trois ans. En 2014, le même devient directeur délégué de ladite Saem. Revenu mensuel : 8 000 euros net (3 000 de plus que son prédécesseur). Sa moitié, elle, occupe la fonction de directrice adjointe à la mairie. Avec la défaite de Rivoire en mars 2020, le business familial a hélas connu une fin abrupte.

Mais le directeur délégué n'a pas tout perdu. Depuis juin 2017, il cumulait son boulot avec un quart-temps d'assistant parlementaire auprès de Jean-Philippe Arduin, député LRM de Charente-Maritime.

Pour 8 000 euros, t'as plus rien ou presque.

D. H.

Gendarmes secourables

METTRE un peu d'huile dans les relations entre forces de l'ordre et population : tel était l'un des objectifs de ce Beauvau de la sécurité, lancé par Castex le 1^{er} février, et clos par Macron le 14 septembre. Elus, fonctionnaires et syndicalistes policiers se sont creusé la tête pour trouver le bon dégrissant. Ils auraient gagné du temps et de l'énergie en lisant une note publiée en octobre 2020 par le centre de recherche de l'Ecole des officiers de la gendarmerie nationale. Sur quatre petites pages, son auteur - un colonel - affirme d'abord que « n'existe aucune corrélation positive entre la performance d'un service en matière de lutte contre la criminalité et l'évolution de la confiance accordée par la population à sa police ». Autrement dit : ce n'est pas

parce qu'on arrête des méchants qu'on est plus aimé - ni moins, d'ailleurs. Ben... on sert à quoi, alors ?

L'officier supérieur précise, en revanche, que « la qualité de la prise en charge de la victime constitue un levier d'amélioration durable de la relation police-population (...). Tout mauvais comportement d'un représentant des forces de l'ordre imprime avec force la perception du citoyen qui est témoin ou victime ».

Conclusion : « La politique du chiffre n'est d'aucun secours pour restaurer la confiance perdue. Les efforts (...) ne paieront que si les entorses déontologiques avérées sont sanctionnées et les agents sensibilisés à leurs effets destructeurs. »

Les bavures seraient donc nuisibles ?

Grande dépendance aux effectifs dans les Ehpad

LA FAIT chaud, cet été, dans les Ehpad ! Les syndicats alertent sur le manque d'effectifs et sur le surmenage des personnels de ces établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes : « Chaque été, avec les congés, c'est le même problème de remplacements qui se pose. On a des établissements avec une seule infirmière pour 90 lits... » soupire Guillaume Gobet, délégué syndical CGT chez Orpea, deuxième groupe privé de maisons de retraite en France.

Une seule ? C'est déjà pas si mal. Certains Ehpad se sont ponctuellement retrouvés sans infirmière, sans aide-soignante, voire sans direction ! « Dans mon Ehpad, la direction a demandé à des infirmières ou à des secrétaires de préparer le repas des résidents. Mais ce n'est pas

notre boulot ! » explose une aide-soignante d'un établissement privé de Puteaux. Côté bouffe, on est déjà assez souvent loin de « Top Chef », alors sans cuisinier... Korian, le numéro un des Ehpad, explique au « Canard » qu'il s'agit là « de gestes de solidarité et de coups de main entre personnels si nécessaire ». Payés en applaudissements ?

Dans certains établissements, la situation liée à la fatigue et au sous-effectif est critique : « On a eu neuf accidents du travail et arrêts maladie rien que sur le mois d'août à cause des conditions de travail ! Le personnel remplaçant n'est pas doublé, et parfois la direction demande à des élèves stagiaires de réaliser des remplacements de professionnels... » soupire une soignante employée de la maison de re-

traite publique Le Clos du moulin, à Boeschepe, dans le département du Nord.

La rentrée s'annonce tout aussi bouillante. « Sur l'année, il manque 10 % de soignants ; arrêts maladie, non-remplacements, etc. Sauf que, à partir du 15 septembre, seul le personnel vacciné pourra travailler... Chez Korian, environ 90 % des personnels ont reçu au moins une dose de vaccin. Mais les 10 % restants ne pourront plus bosser, et cela va peser sur nos collègues ! » redoute Albert Papadacci, délégué CGT du groupe.

11 % de non-vaccinés

Et le manque risque de se faire sentir puisque, au 13 septembre, selon les chiffres du ministère de la Santé, 11 % des personnels des maisons de retraite n'avaient pas reçu de première dose.

Que faire ? « Il existe une solution simple : augmenter les salaires pour rendre ces métiers particulièrement difficiles plus attractifs. Il faut agir car cette situation va s'aggraver avec la vaccination obligatoire », prédit M. Papadacci. Un représentant de Korian se veut rassurant : « Sur nos 25 000 salariés, CDI ou CDD, on vise un objectif de 99 % de primo-vaccinés pour le 15. Le 13, on en était à 97 %. » Et les vacataires (18 000 chez Korian) ? « Impossible de savoir s'ils sont vaccinés », répond le même. Contactées par « Le Canard », les directions d'autres établissements n'ont pas répondu.

Pour cause de manque d'effectifs ?

Jérôme Canard

Huawei décroche le gros des maths

APRÈS sept ans de généreux mécénat auprès de l'Institut des hautes études scientifiques (affilié à Paris-Saclay), Huawei France a décroché le pompon. La filiale du géant chinois - qui rêve de contrôler la 5G mondiale - vient de recruter Laurent Lafforgue, l'un des profs les plus réputés de l'IHES. Médaille Fields 2002 (équivalent du Nobel), le mathématicien intègre le groupe en tant que « chercheur », indique Huawei au « Canard ». Depuis 2018, d'ailleurs, le groupe finance grassement la chaire de géométrie algébrique de Lafforgue au sein du prestigieux labo de recherche (« Le Canard », 5/5).

L'IHES, pour sa part, doit recevoir 6 millions d'euros, que Huawei a promis de verser sur dix ans pour financer des bourses doctorales. « Un strict mécénat sans aucune contrepartie », assure benoîtement l'Institut.

Autre Médaille Fields française : Pierre-Louis Lions, prof au Collège de France, dont Huawei finance le labo depuis 2018, a été choisi au prin-

temps pour présider le conseil scientifique de la « fondation de recherche indépendante » - le centre LAGRANGE, que le groupe de Shenzhen a lancé en octobre 2020. Quant à l'ex-président de Polytechnique Jacques Biot, il dirige, depuis l'automne dernier, le conseil

d'administration de Huawei France. « L'effort de recherche déployé dans le monde entier par Huawei vise avant tout à servir le progrès scientifique », a-t-il rappelé dans un courrier adressé à des savants inquiets de cette mainmise chinoise. Qui en doutait ?



LA CORÉE DU NORD REVENDIQUE DES TIRS D'ESSAI DE MISSILES DE CROISIÈRE LONGUE PORTÉE



A bas la débrouille !

qu'on nous dise de nous faire aider lorsqu'on demande un service légitime ! »

Pendant ce temps, la CAF de Paris se félicite que les personnes en situation de handicap bénéficient d'un « accueil privilégié », avec des rendez-vous coupe-file, pour être aidés par des agents.

Permettre aux gens de se débrouiller tout seuls quand c'est possible, ce n'est pas un peu mieux, comme « aide » ?



AU TRAIN où allaient les choses, Jérémie a bien failli ne jamais obtenir le remboursement de ses billets par la SNCF. A la fin du mois de juillet, son fils

devait prendre le TVG pour, de Morlaix, se rendre via Paris à Cosne-sur-Loire (Nièvre). A la gare, on lui annonce que le trajet vers la capitale est annulé. Le père de famille, qui a souscrit l'assurance Allianz proposée par la SNCF, rachète donc un billet Morlaix-Paris et une correspondance Paris-Cosne.

Mais, très vite, Allianz se défait et enjoint à Jérémie de se tourner vers la SNCF, responsable de l'annulation. Traînant les pieds, le service clients de la SNCF propose un bon d'achat de 34 euros - soit moins de la moitié du montant dépensé par la famille. Celle-ci refuse, dépose une nouvelle demande : pas de réponse.

Pour obtenir un dédommagement complet, Jérémie aurait dû échanger son billet avant l'heure de départ du train annulé. L'ayant fait juste après, il ne peut prétendre qu'à un bon d'achat d'un montant plus faible. Quant à savoir sur quelles lignes ce bon est valable... A la suite des sollicitations du « Canard », la SNCF a finalement décidé de lui rembourser les deux billets. Avec un train de retard, mais ça roule !

Fanny Ruz-Guindos



ZigZag

DEVINE QUI VIENT DINO ?

« Uluhbegsaurus uzbekistensis » est officiellement le dinosaure qui détrône tous ceux connus jusqu'à présent, nous apprend Slate (9/9) : « Il y a 90 millions d'années, ce carnivore errait en Asie, et plus particulièrement dans l'actuel Ouzbékistan. » Son nom est une référence au « mathématicien et sultan Uluh Beg, qui régnait sur ce territoire au XV^e siècle ». Une bonne nouvelle pour les joueurs de Scrabble !

ENFIN UN BEAU PARTI !

Après le Japon, la mode des « butler cafés », où des employés mâles habillés en majordome (« butler », en anglais) servent des clientes esseulées, gagne la Chine (Korri, 8/9) : « Pour environ 400 euros (52 euros) la séance, un jeune homme attirant écoute attentivement sa cliente, va lui chercher ses boissons et joue à des jeux avec elle. » Une explication possible du succès de ces cafés : ils ont « trouvé un moyen de profiter de la frustration des femmes chinoises coincées dans des relations amoureuses et des mariages peu épanouissants ». Rendez-vous Mao, que la propagande baptisait « le Soleil rouge dans nos cœurs » !

A CÔTÉ DE LA PLAQUE

Pour répondre à une campagne de pub mettant en scène des coureurs à pied se faisant flasher par des radars, la Sécurité routière fait savoir qu'aucun radar ne peut flasher des piétons (« Libération », 8/9) : « [Ils] ne peuvent se déclencher qu'au passage d'une surface métallique, donc les vélos, les deux-roues, les voitures (...). Par ailleurs, le flash ne sert qu'à enregistrer la plaque d'immatriculation des véhicules. » Patience, les chaussures de sport en seront bientôt équipées !

Espèces protégées Multiplication des grands raouts

ALORS, ÇA Y EST ? A Marseille, le Congrès mondial de la nature (du 3 au 11 septembre) a fait avancer les choses ? Les espèces en voie de disparition vont sauver leur peau ? En tout cas, ça s'est bien terminé. On s'est donné rendez-vous le 1^{er} novembre à Glasgow pour la COP26 sur le climat, vu que réchauffement climatique et effondrement de la biodiversité ont partie liée.

On s'est donné rendez-vous en janvier 2022 pour le One Ocean Summit, improvisé en fanfare par Macron, vu que c'est plus facile de promettre qu'on va protéger des tas d'aires marines de l'autre côté de l'Equateur que de veiller sur les mers bordant la métropole. On s'est donné rendez-vous à Kunming, en Chine, le 25 avril prochain, pour la fameuse grande COP15 sur la biodiversité, qui a déjà été repoussée deux fois, et dont on attend des mesures aussi historiques que le furent celles de la COP de Paris sur le climat, vu que tous les pays du monde y seront représentés.

Bref, à la fin de cette grand-messe mondiale de l'UICN, association forte de 1 400 membres (surtout des ONG, qui y sont cinq fois plus nombreuses que les États), on a dit beaucoup attendez des prochaines grand-messes mondiales.

Mais aussi : plus de 130 motions ont été votées. De purs vœux pieux, vu qu'elles ne sont

assorties d'aucune contrainte, mais les vœux pieux d'aujourd'hui ne préparent-ils pas les grandes décisions de demain ? Une motion demandant de protéger 80 % de l'Amazonie, une autre demandant de s'attaquer aux pesticides de synthèse en leur trouvant des substituts, d'autres pour les forêts primaires, contre le plastique, etc.

Les motions étaient trop fortes

La motion 75 a été fort débattue avant d'être adoptée (Reportage, 6/9) : elle ouvre la voie au forçage génétique, cette technique qui permet de bidouiller l'ADN des animaux dans le but affiché (mais pas garanti du tout) d'en protéger d'autres (on éradiquerait ainsi un rat des îles qui détruit des espèces endémiques, des moustiques un peu trop envahissants, etc.).

A la fin du Congrès, un « Manifeste de Marseille » a été publié, qui énonce de belles ambitions : « mettre un terme aux pertes de biodiversité d'ici 2030 », ghoups, « parvenir à la restauration des écosystèmes d'ici 2050 », re-ghoups, mais, après tout, autant mettre haut la barre... Le « Manifeste » liste aussi quelques engagements concrets : 100 villes du monde entier vont bientôt se mettre

à veiller jalousement sur leur biodiversité. 5 multinationales (Kering, Holcim, L'Occitane, LVMH, Pernod Ricard) s'engagent à chouchouter le vivant presque autant que leurs actionnaires, la Grèce promet de réduire la surpêche en sacrifiant 10 % de ses eaux territoriales, etc.

Enfin, les congressistes « implorent les gouvernements » de faire en sorte qu'au moins 30 % de la planète soit protégée d'ici 2030 – tiens, le même objectif qu'affiche Macron ! Mais, juste avant l'ouverture du Congrès de la nature, un contre-sommet lancé par Survival International critiquait sévèrement cette mesure, vendue comme le meilleur remède à l'effondrement du vivant. Le « concept de la "conservation-forteresse", selon lequel les aires protégées protégeraient les terres contre la voracité locale », a souvent pour conséquence de paupériser ou d'expulser les peuples autochtones, vu que les trois quarts de la biodiversité se trouvent en territoire autochtone, comme le note l'un de ses animateurs, Stephen Corry (1).

Le débat sur ces fameuses 30 % n'est pas en voie d'extinction...
Professeur Canardeau

(1) « Qui défend les aires protégées et pourquoi ? », survivalinternational.fr.



En plus, il tue Simba !

RÉCEMMENT nommée vice-présidente à la biodiversité pour les Hauts-de-France, alors que son seul titre de gloire en la matière est de présider une société de chasse à Illies (Nord), Les Amis de Dingo (« Le Canard », 8/9), Véronique Teinturier a de nouveau bien fait rire les chtis.

Dans son édition du 9 septembre, « La Voix du Nord » rappelle en effet que la chasseresse dispose d'un autre atout en matière de protection de la biodiversité : son mari chasse aussi. Et pas qu'un peu. Il va jusqu'en Afrique s'amuser à tirer le gros gibier. C'est ainsi, ra-

conte le quotidien nordiste, que, le 27 avril 2007, le bon docteur Jean-Marc Teinturier, lors d'un safari au Burkina Faso, a abattu un lion.

Un « jour de gloire » salué sur le site d'information « le-faso.net » et commenté par le « héros du jour », lequel « cont[ena]it difficilement sa joie » : « Depuis longtemps, avec mon ami Maurice, on chassait le lion sans jamais avoir eu l'occasion de le tuer. » Étais-ce Simba le fiston, Mufasa le Roi lion ou Sarabi l'épouse ?

En tout cas, les amis de Dingo ont dû joyeusement arroser ça ! Au nom de la défense de la biodiversité, bien sûr.

ZigZag LE PÉRIPH À LA CAMPAGNE !

Certains veinards qui ont pu fuir à la campagne pendant le confinement déchantent : les bruits de la ville leur manquent. Un de ces déçus qui habitait une tour parisienne s'est confié à « Marianne » (10/9) : « Le silence, c'était effrayant, et la nuit noire angoissante (...). Pour m'endormir, j'allumais la lumière de ma cuisine et je lançais une application sur mon téléphone. [A Paris], j'écoutais les sons de la ville. Il y avait ceux des avions, des marteaux piqueurs et des camions poubelles. Ceux que je préférais, c'étaient les camions poubelles. »

Avec un subtil accompagnement de police secours ?

LES « AYATOLLAHS VERTS » DE PLUS EN PLUS EXIGEANTS



DRÔLES DE ZIGS

ALAIN ROBERT a escaladé à mains nues une tour de La Défense haute de 187 mètres pour marquer son opposition au passe sanitaire, qu'il qualifie de « honte » (Franceinfo, 8/9). Interpellé par la police après une heure d'ascension, il a tenu à déclarer, avant son départ : « C'est également un hommage à Jean-Paul Belmondo, qui faisait ses cascades lui-même. » Sans avoir à respecter un seul geste barrière !

EDOUARD STAUFFER, un entrepreneur de Genève, propose une solution pour mettre fin aux gestes antisportifs dans le football (« Le Temps », 9/9) : « un maillot à double couture qui se déchire à certains endroits lorsqu'on le tire (...) ». Une idée brillante et brevetée, qui pourrait sérieusement réduire l'antijeu.

Généreuse idée, en effet. En-core que, Messi en laques, personne ne va y croire !

Par le saint soda !

SAINE ÉMULATION chez les canetons qui abreuvent le Palmipède de photos de distributeur d'eau bénite depuis que « Le Canard » (1/9) en a publié une pour évoquer cette vogue hygiéniste due au Covid... Un lecteur envoie une photo, prise à Cléry-Saint-André (Loiret), d'un modèle automatique dernier cri, tout en plastique, avec icône de main sous des gouttes surmontée d'une croix de Malte sur fond bleu...

Un autre a dégotté l'ancêtre de ces distributeurs hygiénistes : un simple robinet dans le mur extérieur de la cathédrale de Tralee, en Irlande. Comme pour remplir les arrosoirs ! De quoi se signer par tous les temps, en tirant soi-même sa dose...

Enfin, un troisième lecteur a découvert dans l'église de l'Assomption de Pianna (Corse-du-Sud) un distributeur réfrigéré de Coca-Cola devant une exposition de chasubles. S'agit-il de Coca béni ? du carburant planant de la Vierge pour se propulser au ciel ? Juste à côté du distributeur, posé sur un banc, un carton de vin – pardon, un carton –, estampillé « Casanova Isula d'Amore », contenant du muscatu frizzante blanc, provenant



d'un vignoble de Ghisonaccia... Soda consacré ou vin de messe pétillant, il faut choisir !
D. F.



Des contorsions en béton

LA VENTE par l'Etat du château de Grignon (Yvelines) et de ses 310 ha de champs, de bois et d'installations agricoles à un promoteur immobilier aura donné l'occasion au ministre de l'Agriculture, Julien Denormandie, de se livrer à d'audacieuses contorsions.

« C'est le choix d'un projet réaliste et fiable », assène, le 15 août, le ministre à l'AFP, après l'annonce du choix de l'entreprise Altarea Cogedim pour réaménager ce site, qui accueillait jusqu'à présent l'école AgroParisTech. Un mois plus tard, le ministre jure qu'il n'y est pour rien. « C'est la direction de l'immobilier de l'Etat (rattachée à Bercy) qui a mené ce dossier, nous ne sommes pas impliqués », assure sans rire son cabinet au « Monde » (14/9).

Ça grogne à Grignon

Le ministère était si peu « impliqué » qu'il était représenté par deux hauts fonctionnaires dans le jury qui a choisi Altarea Cogedim. D'ailleurs, Julien Denormandie n'a jamais émis la moindre réserve sur le projet de vente ni apporté le plus petit soutien au projet alternatif présenté par l'association Grignon 2000, que défendent d'anciens élèves et 31 villages ruraux dans la communauté de communes Cœur d'Yvelines.

Ces gâtes-béton proposent d'installer (dans les bâtiments existants) un campus, une ré-

sidence universitaire et un centre de conférences. Le promoteur a d'autres projets. Si les 253 ha de zones forestières et agricoles ne sont – en principe – pas menacés, il en va tout autrement des dizaines d'hectares qui entourent le château proprement dit. Alors que ce dernier serait revendu pour devenir un centre de remise en forme de luxe, 100 logements de standing, un Éphad et des commerces de bouche seraient créés. Pour partie dans les communs existants, pour partie dans des bâtiments neufs « parfaitement intégrés » et construits « sur des zones déjà urbanisées », comme le promettent toujours les bétonneurs.

Altarea s'est fait une spécialité de désosser les vieux châteaux. Toujours dans les Yvelines, celui de Pontchartrain (une merveille du XVII^e siècle) est ainsi en train d'être transformé pour accueillir plusieurs dizaines d'appartements privés. Au prix de parois anciennes démolies, de salles historiques entresolées... Seule la façade extérieure ne devrait pas bouger.

Grand prince, Denormandie a promis aux opposants de Grignon d'intervenir pour inciter Altarea Cogedim à verdifier ses ambitions et à y intégrer « un projet centré sur l'agroécologie ». Mais pas question pour le ministre de renoncer à la promotion immobilière. La lutte contre l'artificialisation des sols, gravée dans le marbre de la récente loi Climat, ne passera pas par lui...
H. L.

Le (Be)gag des racines de Zemmour

AZOUZ BEGAG, qui fut le ministre délégué à la Promotion de l'égalité des chances sous Villepin, a égayé son auditoire, le 11 septembre, au Salon du livre de Nancy, où il était venu dédicacer son ouvrage « L'Arbre ou la Maison » (Julliard) : « Aux gens qui se disent Français de souche, je réponds que, nous, les enfants d'immigrés, nous sommes

des Français des branches. Pour un arbre, c'est aussi important d'avoir des branches et des feuilles qui captent le soleil que des racines. Et nous partageons un tronc commun : la langue, l'éducation, la culture. Nous avons la même sève... »

Et de poursuivre : « Je rêve de pouvoir dire ça à M. Zemmour, qui est né à Sétif... Il n'est même pas de chez nous ! »

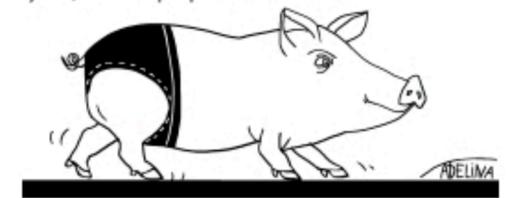
CONFLIT DE CANARD La virilité retrouvée des cochons

BONNE NOUVELLE pour les cochons : dès le 1^{er} janvier 2022, ils ne seront plus castrés à vie. Le ministre de l'Agriculture a confirmé, cet été, que la mesure décidée par son prédécesseur allait bien être appliquée. Jusqu'à présent, la majorité des porcelets français étaient émasculés sans anesthésie quelques jours après leur naissance. Motif de cette pratique barbare : un cochon pas castré est souvent un cochon qui pue. Lorsqu'il atteint la puberté, à 165 jours, ses testicules produisent de la testostérone et autres stéroïdes qui donnent à sa viande une forte odeur.

Dans quelques mois, il ne sera plus permis de castrer un cochon sans l'avoir préalablement anesthésié. Mais les éleveurs grognent, car l'opération prend plus de temps, nécessite une petite formation, et les antalgiques et les anesthésiants coûtent cher. La profession demande que ce surcoût soit répercuté sur le prix de vente de la carcasse. Faute de quoi beaucoup d'entre eux préviennent qu'ils ne toucheront plus aux testicules de leurs animaux : ils feront du non-castré. D'autant qu'un porc « entier », comme on dit dans le jargon, pousse plus vite qu'un castré et avec moins d'aliments dans de plus. Soit, en moyenne, 8 euros de plus par bête

dans la poche de l'éleveur. Depuis plusieurs années, la Cooper1, numéro un du cochon en France avec 6 millions de cochons produits chaque année, ne zigouille plus les testicules. Grâce à la sélection génétique et à un menu adapté, la coopérative a réduit à 2 % le nombre de porcs qui sentent mauvais. Sur ses chaînes d'abattage, des salariés renifleurs repèrent les carcasses malodorantes, qui sont alors utilisées comme nourriture pour chiens et chats ou dans les plats préparés. Sauf qu'une partie des saisonniers ne veut pas entendre parler du porc entier, parce que sa viande n'est pas assez grasse pour être transformée en saucisson ou en jambon secs. Le Groupe Bigard, mastodonte de la filière viande, est ainsi farouchement contre.

Cette querelle cochonesque rejoint le leader mondial des produits vétérinaires, l'américain Zoetis, ex-filiale de Pfizer, commercialisée en effet un vaccin qui bloque, en deux injections, le développement des testicules du cochon. Séduisant pour l'éleveur mais pas sans risque. « Une auto-injection accidentelle peut provoquer des effets similaires à ceux observés chez le porc », indique la notice. Manquerait plus que cela fasse chuter le cours en Bourse !



Flouf! Petite remarque tragique en passant

CE N'ÉTAIT évidemment pas celui du siècle, le débat des cinq candidats à la primaire d'EELV. Mercredi 8, ils ont abordé le sujet tabou de la décroissance. Eric Piolle n'est « pas fan ». Yannick Jadot élude : « Je ne veux pas d'un débat théorique devant les Français ou ils se perdent » (sic). Sandrine Rousseau dit que « ce n'est pas le sujet. Le vrai sujet, c'est le partage des richesses ». Jean-Marc Gervernatori affirme que le mot n'est pas « audible » par les Français les plus pauvres. Seule Delphine Batho se prononce franchement pour, n'a pas peur du mot, explique son sens, le revendique : « La décroissance, ce n'est pas les amis ni la lampe à huile, la décroissance, c'est d'abord une issue de secours, mais aussi un projet de société positif. »

Mine de rien, ce débat passé plutôt inaperçu disait tout le tragique de l'époque. Dans un texte magnifique sur le théâtre de Camus (1), le regretté Morvan Lebesque, qui officia vingt ans au « Canard », notait que le propre d'une tragédie est de « mettre en scène deux adversaires qui ont raison dans un affrontement inépuisable ». Il n'y a pas le Bien d'un côté, le Mal de l'autre... La voilà de retour, la nouvelle tragédie grecque ! C'est le combat, qui ne fait que



CROISSANCE VERTE

commencer, entre les partisans de la croissance et ceux de la décroissance. Ceux de la croissance ont raison, puisqu'on ne peut que partager ses objectifs et ses promesses : produire toujours plus et de façon toujours plus compétitive, vivre toujours mieux, faire disparaître à jamais la pauvreté, vadrouiller dans le monde entier, avoir à sa disposition des tas de machines et, en prime, tous aller dans l'espace, comme Jeff Bezos, et vivre éternellement.

Mais ceux de la décroissance ont tout autant raison : ne pas croire qu'est possible une croissance infinie dans un monde fini, cesser de détruire irrémédiablement ce

dernier, ne pas tout surexploiter, tout bétonner, tout marchandiser, tout remplacer par des ersatz et des robots, et, en prime, retrouver le sens de l'entraide, de la mesure et du bonheur commun, qui peut être contre ?

Deux visions, deux raisons qui s'affrontent. Mais on le voit bien : ce débat est biaisé. Les partisans de la croissance n'assument pas. Ils se disent désormais tous écologistes, tous défenseurs d'une croissance « durable » et d'une prétendue « transition écologique », et les Verts sont les premiers à faire semblant de croire qu'on peut continuer de produire plus et de consommer plus à condition d'ajouter dans la mégamachine un peu de vertitude, de quotas carbone, d'aires protégées et de compensation.

De leur côté, les adeptes de la décroissance, ici représentés par Delphine Batho, se gardent bien de dire que, si leur horizon a de quoi faire rêver (la sobriété heureuse, l'imaginaire consumériste déconstruit, de petites communautés autonomes et conviviales, des Amap partout), ce ne sera guère un chemin de roses. Morvan Lebesque le savait : pour qu'une tragédie soit réussie, il faut que les adversaires parlent clair.

Jean-Luc Porquet
(1) « La Passion pour la scène, dans Camus », Hachette, 1964.

Le Cinéma

Les Amours d'Anaïs

(Le tourbillon de l'envie)

ELLE COURT, elle court et furète ! Pépétuellement en retard, elle parle sans cesse, à perdre haleine et à cœur ouvert. Impudique, elle se change à vue, dirige son monde mais plante là ses interlocuteurs... Une farfadette toujours dans l'entre-deux, en équilibre périlleux, tout en suivant le vent de ses envies. Délaissant son fiancé, trop posé à son goût, Anaïs se jette dans les bras d'un éditeur qui a deux fois son âge mais se sent en fait intrigué par la compagne de ce dernier, une écrivaine, qu'elle poursuit jusque dans un colloque en Bretagne.

Pour son premier long métrage, Charline Bourgeois-Taquet donne une comédie sentimentale qui débute comme une fantaisie légère et rythmée, et qui gagne en profondeur crescendo, jusqu'à plonger dans les vertiges d'un amour naissant. Tout en tirant l'aimable portrait d'une jeune femme prise dans les contradictions du désir. Son héroïne, qui prépare une thèse sur l'écriture de la passion au XVII^e siècle et voue un culte à la Lol V. Stein de Marguerite Duras, ne manque ni de lettres ni d'esprit, dans ce film aux dialogues bien écrits, qui sait aussi jouer du co-



mique de situation. Elle est incarnée avec fougue et précision par Anaïs Demoustier, complice de la réalisatrice, face à Valeria Bruni-Tedeschi, dont la présence aussi séduisante que touchante irradie.

Duelles au sommet : à la fois sensuelles et sensuelles, comme le montre la belle fin !

David Fontaine

Lettres ou pas Lettres

Grands corps pas malades

Dans "Héritocratie", Paul Pasquali raconte les "mésaventures du mérite" dans une école républicaine plus citadelle que tremplin.

FILS d'un cordonnier et d'une piqueuse de chaussures, le romancier Jean Guéhenno (1890-1978) incarnait le bourgeois exemplaire de la III^e République, accédant, au terme d'un parcours sans faute, à l'École normale supérieure (ENS), puis à l'Académie française. Est-ce la preuve que, « avec du travail et beaucoup de sacrifices, chacun peut s'en sortir » et que « seul le mérite paie » ? Le philosophe Alain n'aurait pas souscrit à ce bel adage. Parti de Mortagne-au-Perche (Orne) pour arriver dans la capitale, sur l'Olympe de la Montagne-Sainte-Geneviève (ENS, prof à Henri-IV), ce fils d'un vétérinaire en faillite ironisait sur l'« admirable égalité qui donne tout à ceux qui ont déjà beaucoup ».

OH !... QU'IL A L'AIR INTELLIGENT !

COMME PAPA, IL VA FAIRE NORMALE SUP !



politiques, ancêtre de Sciences-Po Paris, qualifiée par les communistes d'« asile préféré des fils de notables ». Imaginatis, ces derniers prirent les devants et adossèrent l'école de la rue Saint-Guillaume à une fondation privée placée sous l'autorité de l'Etat et recevant ses subsides.

La vraie nouveauté fut la création de l'ENA, en 1945, concoctée par Michel Debré et Jean-Marcel Jeanneney pour « démocratiser » la haute administration. Moyennant quoi, un demi-siècle plus tard, ces trois lettres symbolisent la caste de la haute administration. Enterrée, la « troi-

sième voie » du concours, créée par le ministre communiste Anicet Le Pors ! Dans les années 80, « la distance entre universités et grandes écoles ne cesse de se creuser », constate Pasquali. Ces dernières maintiennent leur aura intacte, malgré les critiques qui les accusent « d'encourager le bachotage et de privilégier les brillants au détriment des plus réfléchis ».

années-là « marquent un tournant majeur dans l'histoire de l'enseignement supérieur, avec la fermeture brutale du recrutement social des grandes écoles ». « Une chasse gardée », constate publiquement Mitterrand en 1990... Une nouvelle rhétorique fleurit : les élites critiquent les élites. L'énarque Chirac vitupère contre l'ENA, « une caste qui se coopte ». Macron, lui aussi énarque, a récemment décrété la suppression de l'École.

Les spectaculaires « conventions ZEP » imaginées en 2001 par Richard Descoings, alors directeur de Sciences-Po (« une réforme pour boat people », selon la Société des agrégés de l'époque), n'ont pas augmenté de façon significative la part des enfants issus des classes populaires à Sciences-Po. En 2020, selon l'auteur, une année de scolarité à HEC coûtait « 17 000 euros par an ». Courage, petit bourgeois ! Quand on veut, on peut...

Frédéric Pagès

● La Découverte, 311 p., 21 €.

Les films qu'on peut voir cette semaine

Le Genou d'Ahed

Un réalisateur conscient de sa valeur débarque dans une région désertique d'Israël à l'invitation d'une jeune et charmante responsable culturelle. Mais cette dernière doit lui faire signer au préalable un formulaire limitant les sujets abordés lors du débat qui va suivre la projection...

Le cinéaste israélien radical Nadav Lapid s'inspire d'une histoire vécue, qu'il pousse à bout, jusqu'au paroxysme. A partir d'un incident réel, il met en scène un théâtre de la cruauté qui rejoue les tensions terribles parcourant la société israélienne. C'est un déferlement de passions en vue d'une catharsis salutaire. De là, un film excessif, explosif parfois, qui ébranle la conscience du spectateur. - D. F.

L'Origine du monde

Un beau matin, un cadre ayant réussi réalise que son cœur ne bat plus... alors qu'il vit ! Une seule solution pour mettre fin au sortilège, selon une psy chamannique illuminée : photographier le sexe de sa mère. Quel stratagème trouver ?

Adaptant une pièce de Sébastien Thiéry, Laurent La-

fitte, pour sa première réalisation, donne une comédie ravageuse, hilarante, qui joue à fond de situations énormes. Les acteurs sont délectables : outre Lafitte lui-même, hors compétition, Karin Viard en épouse sans tabous ni limites et, plus inattendu, Vincent Macaigne en bon copain bonne poire, limite benêt à lunettes, Nicole Garcia en psy résolument azimutée... et Hélène Vincent, irrésistible dans le rôle de la mère à l'ancienne ! - D. F.

Dune

Faisant fi de la malédiction de « Dune », dont Jodorowky n'a pu tourner l'adaptation mythique et dont David Lynch, inversement, a renié la version qu'il a réalisée, le Québécois de Hollywood Denis Villeneuve s'empare du roman de Frank Herbert. Et n'en livre que la moitié, en guise de « hors-d'œuvre de la deuxième partie, qui reste à venir et qui sera le plat principal... » Normal qu'on reste sur sa faim, alors ?

Certes, les Fremens, combattants autochtones de la planète des sables, évoquent les guerres du Sahel ou d'Afghanistan, les vers géants qui la hantent sont effrayants à souhait et les « ornithoptères » (hélicos à pales vibrantes) sont une réjouissante invention. Mais la fable écolopolitique par le détour de la

SF la plus classique n'est pas transcendante. On peut aussi n'y voir que de classiques luttes dynastiques inspirées du Moyen Âge... En dépit d'une longue attente en raison du Covid, cette « Dune » n'a rien d'infranchissable ! - D. F.

L'Affaire collective

Le 30 octobre 2015 à Bucarest, le club Colectiv brûle, faisant 37 morts dans l'incendie, puis 27 dans les hôpitaux... Décimés par des infections nosocomiales, révèlent les journalistes de la « Gazeta Sporturilor ». Lesquels dévoilent ensuite le scandale des produits antiseptiques dilués... Ils tirent le fil de l'enquête, et c'est tout le système de santé roumain qui vient, corrompu jusqu'aux moelles et laissant littéralement pourrir les malades. Puis la caméra suit le nouveau ministre de la Santé, un jeune activiste qui essaie désespérément d'assainir le système.

Ce remarquable documentaire choc d'Alexander Nanau plonge dans les abîmes de la conscience médiatique et dans les abysses du pouvoir. Impressionnant de rigueur, saisissant de vérité. - D. F.

L'Etat du Texas contre Melissa

Elle n'a pas 40 ans et élève seule 14 enfants. Taudis, fouille des poubelles, soupe popu, mais Melissa s'en sort. Jusqu'au jour où sa petite dernière, de 2 ans, meurt d'un traumatisme crânien, couverte d'ecchymoses. Après un procès ubuesque, écartant une piste sérieuse confirmée par les enfants, Melissa est condamnée à mort. Violée enfant, elle s'est repliée sur elle-même, se laissant extorquer des aveux.

La Franco-Américaine Sabrina Van Tassel a refait l'enquête, qui dévoile corruption, mépris social et clientélisme électoral. Un aperçu effroyable du système judiciaire de la plus grande démocratie du monde. - J.-F. J.

Christo : marcher sur l'eau

Alors que l'Arc de triomphe est en cours d'emballage, afin de réaliser un projet posthume de Christo (1935-2020), sort ce documentaire attachant d'André Paounov sur le dernier projet mis en œuvre de son vivant. En 2016, étaient jetées à la surface du lac d'Iseo des passerelles éphémères.

Ce film étonnant fait entrer dans l'intimité de ce petit homme du genre roseau inflexible, qui concentre une formidable énergie. Il forme à l'écran, avec son neveu, devenu son principal collaborateur après la mort de sa femme, un duo comique et colérique face aux éléments déchaînés, aux autorités italiennes dépassées, aux aléas logistiques et aux foules imprévues... C'est dantesque, tout en oscillant vers la comédie tendre à l'italienne. - D. F.

Le film qu'on peut ne pas voir

Summertime

Un jeune homme maniéré à la coupe afro pourrait en servir désagréable ; une babysitter lesbienne rive son clou à un vilain homophobe dans le bus ; un rappeur chante sa maman... Au secours ! Bluffé par les numéros de spoken word - « texte déclamé » - de 25 jeunes artistes, le réalisateur Carlos Lopez Estrada a brodé un semblant d'intrigue pour habiller leurs morceaux de bravoure. C'est censé donner un chant d'amour à Los Angeles et à ses habitants, mais cela produit une fablette gentille, moralisatrice et si naïve... - D. F.

Partie de campagne

L'Ame du fusil d'Elsa Marpeau

C'EST son bled. Un hameau paumé de l'Yonne. Philippe semble s'y emmêler. Il regarde Maud, sa femme, partir le matin au boulot et le soir, rentrer pour préparer le dîner. Il sent aussi que leur gamin lui échappe. Restent les copains de chasse. Philippe est au chomdu. Il ne regarde pas la télé mais seulement par sa fenêtre ou à travers les arbres et les buissons de la forêt avoisinante. Comme ce jour-là. Il croit avoir levé un sanglier, et c'est un individu qui déboule, carrure de mec, jambes fines de fille. Avec une sorte de grâce juvénile, ce drôle d'animal sort à poil du lac.

Julien, c'est son prénom, est un étranger. Il vient de Paris, passe son temps à ne rien faire, squatte une ferme du coin. Comme un chasseur, Philippe va longtemps l'épier, l'observer à la jumelle, surveiller ses allées et venues, détourner son courrier. Fasciné par ce voisin, il se décide à l'apprivoiser. Un soir, le Parigot vient dîner à la maison. Il initie Philippe et ses potes chasseurs au poker. Une étrange partie commence. Feu !

Ce drame de l'incommunicabilité, de l'impossibilité

d'être ne se joue pas là où on pouvait le craindre après les premières pages : les rustres contre l'étranger, le bouseux contre le bobo, les méchants chasseurs contre les gentils écologues.

Elsa Marpeau, agrégée de lettres, scénariste (elle est la maman de Capitaine Marleau, à la télé) et romancière, nous épargne ces vieilles ficelles. Son polar raconte bien l'affrontement de deux mondes. Mais il est aussi question de voyeurisme, de virilité en train de basculer.

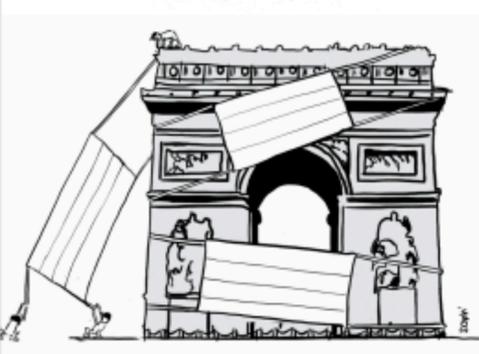
Marpeau ne verse pas non plus dans le poncif d'une campagne idéalisée, de fleurs qui poussent toutes seules, d'arbres qui regorgent de fruits. « Je n'ai pas honte de dire que ma vie est faite de pluie et de vent, de chaleurs et de froidures, de tempêtes et d'inondations, fait dire la romancière à Philippe. Il faut que j'aie le cœur dur et que je puisse le faire sécher, je ne peux pas le faire brûler sur mon terrain quand le vent se lève et risquerait de disséminer des brindilles enflammées dans mon champ, je ne peux pas planter des cerisiers en décembre. » Et il ajoute : « Aimer la nature, c'est toujours en avoir peur. »

Bien visé, et touché !

Didier Hassoux

● Gallimard, 182 p., 16 €.

LES ÉQUIPES DE CHRISTO ONT COMMENCÉ L'EMPAQUETAGE DE L'ARC DE TRIOMPHE



La Joie aux Chapitres

Honoré Honoré, le triplé solitaire de Jean Cottey

LE VILLAGE a beau s'appeler Chafron-le-Sec, les gosiers y sont bien arrosés. La piquette locale se déguste dans des verres à moutarde, entre deux assiettes de galantine et d'anguille du marais. Les héros de cette farce rabelaisienne savoureuse s'appellent tous Honoré, de père en fils. Celui dont Jean Cottey narre avec tendresse l'épopée est un géant, un fils de Pantagruel. A peine sevré, il délaisse le biberon de lait pour la bouteille de rouge.

En ces années 60, les premiers tracteurs arrivent à Chafron, le forgeron et le charbon résistent, mais plus pour longtemps. La forêt pousse dru, les femmes sont fertiles, même si la frêle Éléonore peine à donner un héritier au colossal Honoré. « Le curé voulait nous vendre un faux orphelin de La Réunion » : pas question ! Les fiancés s'étaient pourtant bien

tenus (« Allez pas nous faire Pâques avant les Rameaux », avait averti la Mamé »).

Enfin, le lecteur est aux anges. Débouche la dive bouteille !

F. P.

● Le Pythagore, 130 p., 15 €.

Cantique de la critique par Arnaud Viviant

« LE LIVRE est-il un produit de première nécessité ? » Bonne question, posée pendant les confinements ! « Mais personne ne parlait de textes, encore moins de littérature », observe Arnaud Viviant, journaliste et critique littéraire. Étonnant, dans un pays qui entretient « un rapport religieux au Texte » et à la personne sacrée du Grand Auteur... Au fait, les Français lisent-ils vraiment ? « Si les livres ont été récemment rangés par décret gouvernemental parmi les produits essentiels, leur lecture en revanche ne l'est pas. » Cela

n'empêche pas d'en acheter et de pratiquer, comme le dit Pierre Bayard, l'art de « parler des livres qu'on n'a pas lus ». En tout cas, de plus en plus de monde veut écrire : « Dans les rues de Paris, les ateliers d'écriture ont remplacé ceux qui furent de macramé ».

Dans ce court livre sarcastique, apparaissent de grands ancêtres, maîtres du goût littéraire : Albert Thibaudet, Paul Valéry, Jean Paulhan, Walter Benjamin, immunisés, à leur époque, contre l'idée que « les critiques doivent faire vendre des livres ». Cette idée, admise aujourd'hui, a pour effet de transformer la critique littéraire en appendice de la « chaîne » de l'édition. Et, accessoirement, ses pénales en amoncellement de tsundoku, comme disent les Japonais pour désigner les « piles de livres qui s'entassent chez vous ». Cherchez la critique dans ce foutoir !

F. P.

● La Fabrique, 184 p., 13 €.

UN CHANT ANTI-POLICE REPRIS EN CHŒUR À LA FÊTE DE "L'HUMANITÉ"



Digital in oculo

L'Enfer numérique Voyage au bout d'un like par Guillaume Pitron

AH, la révolution numérique, le monde « dématérialisé », virtuel, sans fil, etc. ! Une réalité impalpable ? Vaste blague ! Cet univers de lignes de codes, de 1 et de 0 est de plus en plus envahissant. Il mobilise, partout, d'immenses entrepôts, farcis d'ordinateurs qui collectent nos selfies d'Ibiza, nos vidéos de chatons et nos « tutos » de maquillage ou de yoga. Plus de 3 millions de ces data centers ont fleuri dans le monde depuis vingt ans, de la taille d'un trois-pièces (le quartier parisien du Sentier en est rempli) ou dépassant la surface de plusieurs terrains de foot : 110 exactement pour le recordman, situé à Langfang, au sud de Pékin.

Quant aux liens qui tissent la vaste Toile planétaire, ils passent par les airs et les satellites ? Perdu ! Les câbles assurent 99 % du trafic Internet. Ils sillonnent les déserts, les villes et le fond des océans (plus de 1 million de kilomètres). Avec tous les dangers de rupture afférents : séismes, tempêtes, filets de chalutiers, pilliers de métal, et jusqu'aux requins qui aiment y planter leurs dents...

Le journaliste Guillaume Pitron, qui salue les progrès promis par cette « robolution »

(médecine, qualité de vie, lutte contre le réchauffement et les pollutions), n'y voit pas que du vert. Le tout-numérique étant un puissant générateur de CO₂, la terre carbone encore largement aux énergies fossiles, et l'avenir s'annonce gourdant en électricité.

Alors que ces technologies mobilisent 10 % du courant produit dans le monde, elles devraient en accaparer bientôt le double : la 5G s'accompagnera d'une orgie de données nécessaires au fonctionnement de la voiture autonome, des objets connectés, des cryptomonnaies, du trading financier, bientôt dominé par des robots. La spéculation se joue sur des durées de temps infimes, il faut donc rechercher les trajets câblés les plus directs entre les continents, permettant de gagner des microsecondes, donc des macropactoles.

Derrière la concurrence, le choc des Etats. Espionnage, sabotage, piratage, boycott américain de Huawei, ouverture d'impérialistes « routes de la Soie » numériques chinoises. En 2014, quand les Russes ont envahi la Crimée, ils ont très vite sectionné les principaux câbles de communication.

Un avant-goût des jolies guerres, pas du tout « virtuelles », de demain...

Jean-François Julliard

● Les Liens qui libèrent, 320 p., 21 €.



1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								
II								
III								
IV								
V								
VI								
VII								
VIII								
IX								
X								
XI								

que j'ai une belle gambette. - VII. Ça nous l'a coupe. Mâle Alanus. - VIII. Pro taïse. - IX. Classé sans suite. Fait connaissance. - X. De quoi me prendre pour une en douille. - XI. Les chants du crépuscule.

VERTICALEMENT
1. Les guignols de l'impôt. - 2. C'est le b.a.-bah. Père de tous Levi's*. - 3. Deux bouts des mors**. - 4. Un péau zeste pour confit né. So fit Marceau. - 5. Ni une ni deux. On me prend pour une courge ? - 6. Tombera l'hail. - 7. Réacs tifs. Copeaux là. Galettes de sons. - 8. Qu'est de là râpé. Passée à crotée. - 9. Les par chemins***.

ADN

Définitions transmises par * Elisabeth Debois-Ranvoisy, ** Serge Guiselin et *** Sylviane Duriez.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 1516

HORIZONTALEMENT
I. GENOLOGUE. - II. ETIRA IRL. - III. CALAMAR. - IV. UT. LIPOME. - V. MIE. ELFES. - VI. ESME. RALDA. - VII. NEMS. TEES. - VIII. INEPTIES. - IX. STRIAS. OR. - X. DORSALE. - XI. EPANNEUR.

VERTICALEMENT
1. CECUMENISME. - 2. ETATIS. SENT. - 3. NIL. EMMERDA. - 4. ORAL. ESPION. - 5. LAMIER. TARN. - 6. APLATISSE. - 7. GIRO. FLEE. AL. - 8. UR. MEDESOLE. - 9. EMPESAS. RE.



« PLACE DES AUDACIEUX » : c'est le nom qu'a choisi Didier Maïsto pour la webtélé qu'il est en train de lancer.

« DIRECTEUR DE LA RÉDACTION de « Jeune Afrique », éditorialiste très lu sur le continent noir, François Soudan tire à boulets rouges, dans son journal (8/9), sur le « quasi-aveuglement » d'Alpha Condé, viré trois jours plus tôt de la présidence guinéenne par le putschiste en treillis Mamady Doumbouya.

« DANS SON COMMUNIQUÉ déchirant annonçant le retrait de Zemmour de CNews (13/9), la chaîne « regrette une telle décision, qui prive des millions de téléspectateurs des interventions du chroniqueur ».

Le Canard enchaîné
01.42.60.31.36
redaction@lecanardenchaîne.fr

SAS Les Éditions Maréchal-Le Canard enchaîné
Capital : 100 000 € (durée : 99 ans)
Président : Michel GAILLARD.

abonnements
01.42.60.75.16
abonnements@lecanardenchaîne.com

FRANCE MÉTROPOLITAINE 1 AN
- Formule papier 60,00 €
- Formule papier + numérique 72,00 €



La Boîte aux Images

Pommes grenaille

LA BOUCHE de Medhi, un jeune Marocain de 12 ans vivant à Safi, est douloureuse. Gencives enflées, dents jaunies à l'émail brisé. Dans la campagne alentour, un berger nous montre la gueule de son âne. Mêmes dents gâtées, mêmes chairs meurtries. L'animal se laisse mourir. « C'est à cause de l'eau du robinet », affirme le père de Medhi. « Les broussailles sont empoisonnées », jure le fellah.

Métal hurlant

Au moment où le journaliste Martin Boudot interviewe le jeune Medhi, tout le monde dénonce la pollution de l'eau par les rejets toxiques de l'OCP, mais personne n'a de preuves. C'est donc lui, le reporter, accompagné d'un lanceur d'alerte marocain, qui prélève l'eau du robinet et les rejets de l'usine, en jouant à cache-cache avec la police royale.

Mais, si la terre marocaine est riche en acide phosphorique, l'épuiser à la pelleuse rapporte d'autres composants de la croûte terrestre à la surface.

À travers la Presse déchainée

L'Homme de Rions (un peu)
Dans « L'Union » (8/9) : « Plus de 6,6 millions de Français ont regardé lundi soir un film de Jean-Pierre Belmondo. »

Sur l'album de la Comtesse

MINISTRE SÈCHE OU MINISTRE CASSÉE ?
« OUI : « Cette Buzyn qui pète les plombs, quelle bêtise ! » Ne sachant communiquer que de façon bancale, cette ministre qui s'est cassée en vue d'élections a manqué de grandeur. Quelle sottise ministre ! Son successeur vexant a hérité de pénibles frictions avec trop peu de masques. Mais qui agit sur l'Édouard et là vite aberrant ? »

Prises de Bec

Eric Ciotti
Un candidat très primaire

Le Niçois sécuritaire est un fervent partisan d'une primaire LR, à l'issue de laquelle il entend bien négocier son soutien à celui ou à celle qui l'emportera.

ÇA Y EST, à 55 ans, il se met à son compte, c'est bien sa tête avec son nom en gros sur les affiches. Il va débattre pendant la primaire derrière un pupitre avec les gros poissons de LR, via falloir s'y habituer. Ils sont bien mignons, les Sarkozy, Hortefeux, Fillon, Wauquiez, qui ont profité de lui, brave petit chouquin. Maintenant, qu'on se le dise, il veut peser, tout seul. Pour faire avancer ses idées, empêcher la droite de se ramollir, de dériver vers les mornes rivages centristes ?

Ô Niçois qui manigance

Le voilà maintenant pris en tenaille entre les deux gros loulous du coin, les très Macron-compatibles Muselier et Estrosi, qui ont une irrésistible envie de lui faire la peau. Sa crainte ? Que ses deux « amis » lui colent dans les pattes un candidat de droite pour lui faire perdre sa circonscription. Alors il tente d'exister.

Il n'a jamais eu froid aux yeux, Ciotti. En 2008, il soutient la campagne d'Estrosi à Nice, dont le programme



macroniste qui s'annonce, Eric Ciotti négocie directement avec les proches de Le Pen l'envoi d'un candidat faiblard contre lui, à charge de revanche, bien sûr. Lui qui est aussi, ce qui est bien pratique, président de la commission nationale d'investiture de son parti, n'est-il pas le mieux placé pour nommer ceux qui iront affronter les candidats de Le Pen ?

Ramassage d'encombrant

Donné à 6 % dans les sondages, il est la lanterne rouge de la primaire de la droite. Alors il cogne. Il réclame l'inscription des racines judéo-chrétiennes de la France dans la Constitution, la suppression des droits de succession en ligne directe pour les patrimoines inférieurs à 5 millions d'euros, l'interdiction du port de signes religieux ostentatoires pour les mineurs dans l'espace public.

Un obstacle inattendu vient de se dresser sur sa route : on lui donne raison. Xavier Bertrand dénonce le « laxisme migratoire » et propose le retour de la double peine, Valérie Pécresse cogne sur « une immigration massive et débordante », et voilà que le très pondéré Michel Barnier demande la fin de tout regroupement familial et un moratoire sur - là encore - l'immigration.



Le Théâtre

Comme tu me veux (Retour et détours)

EVIDEMMENT, on pense au « Retour de Martin Guerre », alors que ça n'a rien à voir. Martin Guerre est ce type qui rentre dans son village après la guerre alors que tous le croyaient disparu et qui retrouve sa femme, et sa maison, et tous ses souvenirs, et à la fin on s'aperçoit que c'est un imposteur.

en scène au cutter, que Stéphane Braunschweig a voulu aussi apparemment hiératique qu'intérieurement bouillonnante. Des décors d'équerre, à l'évidente simplicité, très hautes tentures et mobilier rare, sur lesquels se découpent les personnages avec une netteté clinique. De rares projections de films d'archives, en bienvenus rappels d'époque. Tout se tient, dans cet acte d'accusation.

Salem

DES LUMIÈRES VIVES qui claquent, viennent et repartent, et nous embarquent. Des mugissements surgis d'on ne sait quels instruments, corne de brume ou du diable. Des grondements de foule menaçants... Lumière et son (signé Léo Grise) ont rarement été travaillés à ce point, et il fallait bien ça au metteur en scène Rémi Prin pour évoquer librement « Les Sorcières de Salem » (1692), se démarquant nettement de la fameuse pièce d'Arthur Miller et focaliser son regard sur les prétendues sorcières, ici au nombre de quatre

Le coin coin des Variétés

François Morel (Toutes voiles dehors)

A SAINT-LUNAIRE, dans le bric-à-brac d'un videgrenier, François Morel fut intrigué par un cahier de chansons et de partitions signées d'un certain Yves-Marie Le Guilvinec. Se souvenant de « La Cancalaise » jadis entonnée par son grand-père, il fut charmé par la qualité émotionnelle de ces humbles chefs-d'œuvre (« Petit Moussaillon », « Le Ventre de la baleine », « L'Espérance »). Secondé par son complice le pianiste et compositeur Antoine Sahler, François Morel a sauvé ces chants de l'oubli où ils risquaient de

HIDALGO PROPOSE DE MULTIPLIER PAR 2 LE SALAIRE DE TOUTES LES PERSONNES EN CONTACT AVEC LES ÉLÈVES





Pour parer à la menace Zemmour, Marine Le Pen rectifie le tir C'est le grand...

Le Canard enchaîné



... remplacement !

Directeur : Nicolas BRIMO.

La liberté de la presse ne s'use que quand on ne s'en sert pas.

Rédacteurs en chef : Erik EMPATAZ, Jean-François JULLIARD.



L'NY A PAS que Joe Biden qui cherche à rogner sur les dépenses sociales. En Europe aussi, on y va de bon cœur.

UNE PETITE FOULE assistée, le 9 septembre, à l'inauguration des nouvelles installations du port de Calais, qui ont nécessité, selon 'Le Figaro' (10/9), 863 millions d'euros d'investissement.

Ces candidats à la traversée de la Manche sont l'objet de toutes les attentions des garde-côtes britanniques, qui veulent maintenant renvoyer leurs embarcations vers la France quand ils réussissent à la coincer.

Darmanin, pour l'instant, a refusé de céder à ce chantage. Mais, partout en Europe, l'heure est au renforcement des barrières en tout genre contre l'immigration.

MACRON ANNONCE UNE INSTANCE INDÉPENDANTE POUR OBSERVER LES FORCES DE L'ORDRE

ON LES GARDERA À L'ŒIL



LA PÉNURIE de certaines matières premières et de pièces détachées de telle ou telle industrie n'intéressait jusqu'à présent que les spécialistes des 'marchés'.

Explication : on manque de conteneurs pour transporter les joujoux venus d'Asie (l'essentiel de ce qui réjouit nos têtes blondes).

Il suffira d'expliquer aux enfants que, s'ils n'ont pas de cadeaux à Noël, c'est à cause du 'marché' !

ANNE HIDALGO VEUT DOUBLER LE SALAIRE DES PROFS



Feu de joie

ÇA DEVAIT être chouette à voir, ce grand feu de joie purificateur. Et hop, dans les flammes, 'Tintin en Amérique', pour sa représentation raciste des Peaux-Rouges, et hop, 'Lucky Luke', et hop, 'Astérix et les Indiens', non mais t'es pas dingue, Uderzo, de dessiner une Indienne comme ça, c'est un véritable appel au viol : au feu. L'affaire a été révélée par Radio-Canada (6/9). Cet autodafé n'a pas été réalisé par quelques débilés surexcités dans leurs garages mais, en 2019, par le Conseil scolaire catholique Providence, qui gère une trentaine d'écoles francophones dans l'Ontario.

Dernière cet acte « à but éducatif », comme le prétend le Conseil scolaire, une femme, Suzy Kies, présentée par ledit Conseil comme « une gardienne du savoir », une chercheuse indépendante qui copréside la Commission des peuples autochtones du Parti libéral du Canada - celui du Premier ministre, Justin Trudeau. Kies avait préparé un plan d'épuration de grande ampleur, qu'elle n'aura pas pu mener à bien car Radio-Canada a révélé dans la foulée que la gardienne du sa-

voir n'était pas, comme elle le prétendait, « autochtone de la Confédération des Wabanakis et du clan de la Tortue ». Consternation chez ses adorateurs, qui n'ont nulle envie de réfléchir à leurs actes mais cherchent déjà fiévreusement un nouveau « guide ».

Pour ceux que cela intéresse, la vidéo du Conseil scolaire est toujours en ligne. « Nous enterrons les cendres du racisme, de la discrimination et des stéréotypes dans l'espoir que nous grandirons dans un pays inclusif », dit un membre du Conseil en dispersant les cendres des ouvrages dans le but de faire pousser un arbre.

L'affaire a ému l'opinion publique, mais les politiques demeurent prudents. Trudeau a condamné « à titre personnel ». C'est vrai qu'il n'y a rien de grave, même si l'histoire fait un peu penser à l'Etat islamique brûlant des livres à Mossoul. La presse canadienne s'est déchaînée, citant Heinrich Heine : « Là où on brûle des livres, on finit par brûler des hommes. » Mais puisqu'on vous dit que c'est un geste de réconciliation ! Tout de suite les grands mots.

A.-S. M.

Guantanamo de la fin

GUANTANAMO, le « pire endroit au monde » ? Mais non, voyons ! La prison américaine, située dans l'enclave de 117 km² sur l'île de Cuba, abrite seulement 39 détenus sur les 780 hommes passés par cette zone de non-droit.

Pas de surpopulation carcérale dans la taule des tropiques. Inaugurée un an après les attentats de septembre 2001, elle continue de défier toutes les prévisions judiciaires. Ici, pas de justice d'abattage : on peut y croupir sans jamais être jugé, à quelques exceptions près. Comme Khalid Cheikh Mohammed, considéré comme le cerveau des attentats du 11-Septembre, dont le procès aura peut-être lieu en 2022.

« Les prisonniers ont le droit de téléphoner à leur famille une fois tous les trois mois », et seuls leurs avocats peuvent approcher ces hommes appelés « les pires des pires » par l'ex-ministre de la Défense de George W. Bush. « Joe Biden, humilié par la déroute

de Kaboul, aura bien du mal à en achever la fermeture » (« Le Monde », 11/9), à moins de trouver d'autres arguments.

Selon le Center for Constitutional Rights, « qui défend des détenus devant les tribunaux, le coût de la prison de Guantanamo peut être évalué à 540 millions de dollars par an - soit un coût actuel de plus de 13 millions de dollars par détenu » (« La Croix », 7/9). Ce qui en fait aussi la prison « la plus chère du monde ».

Le voilà, le vrai scandale. M. B.

Hamon part naze

BENOÎT HAMON quitte la vie politique, va-t-elle s'en remettre ? Il sort de scène à 54 ans. « Les fléaux contre lesquels je me suis battu jeune sont plus forts aujourd'hui que quand j'avais 18 ans », explique-t-il (« Le Monde », 10/9). Plutôt que de redoubler d'efforts

devant l'adversité triomphante, l'ancien candidat socialiste à la présidentielle, qui avait recueilli moins de 6 % des voix en 2017, abandonne le champ de bataille. Le déserteur, heureusement, n'est pas averse de conseils pour ceux qui continuent de se battre : « S'il y a un sujet sur lequel il

faut se remettre à travailler collectivement, c'est l'école, l'éducation. » Parole d'orfèvre de la part de celui qui est resté quatre mois ministre de l'Éducation nationale du gouvernement Valls et a démissionné avec fracas en pleine rentrée 2014 pour disputer à Arnaud Montebourg la tête des frondeurs du PS. La fronde a marché, le PS a trépassé et Hamon se recase aujourd'hui dans une ONG.

Un vrai parcours d'excellence !

alors, penaud : « Dès le début, ce n'était pas le même boxeur, ce n'était pas le même boxeur, ce n'était pas Evander Holyfield... » Sans pouvoir s'empêcher de lâcher, à propos d'un autre combat : « C'est comme les élections, ça peut aussi être truqué... »

Trump, lui, est toujours le même. Interrogé, la veille, sur un adversaire qu'il aimerait boxer, il avait lancé : « Mon combat le plus facile serait contre Joe Biden, parce que je pense que ça serait très, très rapide. Je pense que Biden serait à terre en quelques secondes seulement. » Comme son champion Holyfield ?

D. F.

Avec un Z qui veut dire "zouffrir"...

AU SECOURS ! A l'aide ! On veut faire taire Zemmour ! C'est la France qu'on bâillonne ! C'est le Mozart des victimes qu'on assassine ! Sitôt prises la décision du CSA de décompter son temps de parole et celle de CNews de l'écarter de « Face à l'info », le numéro de claquettes de Zemmour le censuré a pu commencer sur Twitter (13/9). « Le pouvoir en a rêvé, le CSA l'a fait. Le CSA nous contraint à arrêter l'émission », s'est enflammé le brimé, oubliant que l'émission ne s'arrête pas. Elle continue, mais sans lui.

Les lamentations de septembre rappellent étrangement les gémissements de juin. A l'époque, Zemmour, sous le choc, venait d'apprendre qu'Albin Michel ne voulait plus éditer son bouquin... alors qu'il négociait en coulisses, depuis un mois, sa rupture financière avec l'éditeur.

Veni, vidi, Vichy

Cette fois, le discriminé tombe des nues : le CSA considère qu'il se comporte comme un candidat à la présidentielle. Abracadabrantastique ! Il publie un bouquin de campagne, s'entoure d'une équipe de campagne, court après les 500 parrainages, des affiches « Zemmour président » fleurissent dans les villes, une association de financement du parti. Les Amis d'Eric Zemmour, a été agréée par la Commission nationale des comptes de campagne... et on voudrait nous faire croire qu'il est candidat !

Contrairement aux autres, Zemmour aurait pu continuer, peinaud, de tenir ses meetings à

la télé. Et CNews de sponsoriser, à titre exceptionnel, ce candidat candidat. Mais il a fallu que la censure s'abatte. Et quelle censure ! Invité sur France 2 samedi soir, sur RTL mardi matin, sur RMC mercredi... radios privées et service public compris. On est à la limite de la maltraitance médiatique ! Mais laissez-lui la parole, nom d'un chien !

Le lundi, c'était encore mieux. Zemmour, refoulé de « Face à l'info », sur CNews, était l'invité vedette de « L'Heure des pros »... sur CNews. A l'antenne durant 1 h 20, grâce à son ami Pascal Praud. Zemmour a pu, par exemple, user de sa libre expression sur le procès Papon :

« C'est une justice politique. Les fonctionnaires de Vichy n'étaient pas coupables. Ils devaient obéir à l'Etat. Sinon, il n'y a plus d'autorité, plus d'obéissance, vous vous rendez compte ? »

On se rend surtout compte que le Zemmour Circus a commencé sa tournée et qu'il laisse au bord de la route l'inconsolable Christine Kelly. « Nous sommes en désaccord avec cette décision du CSA », a expliqué l'ex-membre dudit CSA en ouverture de « Face à l'info » (13/9). « J'avoue être triste pour la liberté d'expression, et pour la pluralité des opinions qui m'est très chère personnellement », a-t-elle utilement ajouté, avant d'annoncer la couleur de son « nouveau plateau » : Charlotte d'Ormelles, Eugénie Bastié et Mathieu Bock-Côté. La pluralité très droite lui est effectivement très chère ! C. N.

Dites "33"...

PRES de trente-trois mois après l'explosion rue de Trévise, à Paris (4 morts, 66 blessés, 400 sinistrés réunis dans deux associations), l'affaire avance à grands pas. Il semblerait en effet, d'après Frédérique Calandra, déléguée interministérielle à l'aide aux victimes, qu'une expertise juridique menée par trois direc-

teurs administratives des ministères de l'Intérieur, de la Justice et des Finances ait fini par établir qu'il était tout à fait possible de mettre en place un fonds

d'indemnisation pour les victimes. Que cela ne préjugerait en rien des responsabilités des parties prenantes.

L'information, qui a été révélée lundi 13 lors d'une réunion à la mairie du IX^e menée par Delphine Bürkli, a enchanté les victimes. Seulement trente-trois mois d'attente pour déclarer officiellement qu'il va être possible de leur venir en aide ! Sur demande de la maire Bürkli, l'avocat Bernard de Froment avait mené une étude qui avait abouti à la même conclusion, voilà un an... Mais ce n'est pas fini. Car il faut rédiger un accord-cadre.

Qui va s'en charger ? Le médiateur judiciaire ? Vu la vitesse de la justice, ça pourrait prendre trente mois de plus. Une autorité publique ? une personnalité juridique reconnue ? Il faudra ensuite que la Ville de Paris, GRDF, le syndic de l'immeuble qui a explosé et les compagnies d'assurances se mettent d'accord sur le texte final. Quand donc les trois orphelins de Laura, la touriste espagnole tuée le 12 janvier 2019, ou Inès, la jeune réceptionniste de l'hôtel, qui en est à plus de 30 opérations, et toutes les autres victimes pourront-ils toucher le premier sou d'indemnisation ? Le 12 janvier 2022, pour le troisième anniversaire de l'explosion ? ou pour le quatrième ? le cinquième ?

Dites « 33 », et gare aux excès de vitesse... J.-L. P.

Fais Gafam !

VISIBLEMENT, la question des conflits d'intérêts n'est pas encore bien entrée dans le logiciel du secrétaire d'Etat à la Transition numérique. Le 8 septembre, Cédric O a chaussé ses crampons au Parc des Princes pour participer, avec son collègue Adrien Taquet, le secrétaire d'Etat chargé de l'Enfance, à un match de foot caritatif au profit d'e-Enfance, une association de lutte contre les cyberviolences faites aux jeunes. A peine postée, la photo de cette équipe de choc a suscité les quolibets des représentants de la French Tech. La raison ? Les ministres ont posé avec des maillots aux couleurs du sponsor de l'événement... en l'occurrence Google. Cédric O fait partie d'un gouvernement censé pourfendre la toute-puissance des Gafam ; il peut ainsi la mesurer, même dans les détails.

JORDAN BARDELLA, NOUVEAU PATRON DU RN



SANS EPOUSER UNE LE PEN

Anna

GUANTANAMO : LA PRISON OUBLIÉE



ON CROUPIT DEPUIS 20 ANS SANS QUE RIEN NE SE PASSE...

ON VA PEUT-ÊTRE ORGANISER UNE SÉANCE DE TORTURE POUR COMMEMORER LE 11-SEPTEMBRE.



POUTINE a trouvé un nouveau truc pour envenimer l'Occident : cela s'appelle la « Zapad ». Il s'agit, nous raconte 'Le Figaro' (10/9), de manœuvres militaires que la Russie mène depuis le 10 septembre sur le territoire de son alliée la Biélorussie, avec le concours de son armée, aux abords de la frontière polonaise. En réponse à Poutine, qui veut ainsi « faire trembler l'Otan (...), l'Alliance atlantique promet d'être vigilante ».

Ce n'est pas encore la mobilisation générale, mais, avec cette Zapad, on se croirait revenu au bon vieux temps de la guerre froide.

LE TEMPS DE PAROLE DE ZEMMOUR DÉCOMPTÉ



Rue le grand remplacement des membres du CSA...

L'UN DES CHAMPIONS européens de la lutte contre l'immigration - notamment en provenance de pays musulmans - est sans conteste le très pieux et très réac chef du gouvernement hongrois Viktor Orban. C'est si vrai que le pape François, qui considère, pour sa part, que l'accueil des migrants est un devoir, a décidé de garder ses distances avec lui lors de sa courte visite à Budapest, ce week-end. Le souverain pontife a dit la messe pour les Hongrois et accordé un entretien de quelques minutes à Orban. C'est tout.

Il ne va quand même pas l'excommunier !

DEPUIS dix ans, les islamistes dirigeaient le gouvernement marocain, et Mohammed VI souhaitait se passer de leurs services. C'est chose faite depuis les élections de la semaine dernière, que les islamistes ont eu le bon goût de perdre. Le roi a donc pu nommer « un milliardaire à la tête du gouvernement ». Il s'agit d'Aziz Akhannouch, 60 ans, pédégé du holding Akwa Group, propriétaire du réseau de stations-service Afriquia. Certes, le patron a été compromis dans une affaire d'entente illicite, mais il ne risquait rien de grave. Cet ancien ministre de l'Agriculture est un fidèle du roi, et sa fortune est estimée à 2 milliards de dollars. Tout pour plaire.

LE PRÉSIDENT Joe Biden a fait déclassifier, le 11 septembre, une note secrète du FBI datant de 2016 qui montre que deux des pirates des attentats de 2001 avaient reçu un soutien logistique d'un étudiant et d'un imam saoudiens. Lesquels étaient en fait des agents du consulat d'Arabie saoudite à Los Angeles et étaient également en contact avec un propagandiste américain-yéménite d'Al-Qaïda. C'est sous la pression des familles de victimes du 11-Septembre que l'administration américaine, très réticente, a déclassifié ce premier document. Et encore, dans une version copieusement expurgée...

Pour éviter les noirs soupçons alimentant le complotisme, mieux vaudrait peut-être faire enfin la lumière. Jérôme Canard